

L'EFFRAIE

La revue du CORA-Rhône

n° 19 - 2006



Centre Ornithologique Rhône-Alpes Section Rhône

M.R.E. 32 rue Sainte-Hélène 69002 LYON

Tél. : 04 72 77 19 85 FAX. : 04 72 77 19 86

cora69@wanadoo.fr

www.cora-asso.com



CORA-Rhône

ISSN 0982-5878



Sommaire du n°19/2006

Editorial	p. 1
L'Epervier d'Europe dans le Rhône <i>Bertrand DI NATALE</i>	p. 3
Répartition de l'Oedicnème criard <i>Burhinus oedicnemus</i> dans le Rhône <i>Dominique TISSIER</i>	p. 8
Notes sur deux comportements inhabituels de l'Oedicnème criard <i>Dominique TISSIER</i>	p.25
1. Reproduction très tardive d'un couple d'Oedicnèmes criards dans l'est lyonnais en 2005	
2. Un Oedicnème criard mange une cenelle	p.27
Note sur une observation de poussins dans un rassemblement d'Oedicnèmes criards à Brindas (69) <i>Edouard RIBATTO</i>	p.30
Note sur une nidification en verger de l'Oedicnème criard à Pollionnay (69) <i>Edouard RIBATTO</i>	p.33
Un Oedicnème criard est trouvé mort sous une ligne électrique à Lentilly (69) <i>Martine MATHIAN</i>	p.35
Histoire de Hibou moyen-duc <i>Philippe FIVET</i>	p.37
Le Triton crêté <i>Triturus cristatus</i> dans l'Ouest lyonnais, abondance et menaces <i>Edouard RIBATTO</i>	p.40

EFFRAIE n°19 / 2006

Revue éditée par le CORA-Rhône (Centre Ornithologique Rhône-Alpes, section Rhône)

32 rue Sainte-Hélène 69002 LYON

☎ 04 72 77 19 85 FAX : 04 72 77 19 86 Email : cora69@wanadoo.fr

<http://www.cora-asso.com>

Edition et publication : CORA-Rhône

Rédacteur en chef : Dominique TISSIER

Comité de lecture : Jacqueline L.-LEYNAUD, Bertrand DI NATALE, Michel DUPUPET, Olivier IBORRA, Pierre-Yves JUILLET, Jean-Paul RULLEAU

Photo de couverture : James BAUDRILLARD

Photos intérieures : James BAUDRILLARD, Dominique TISSIER, Sylvain GAUDIN

Illustrations : Dominique TISSIER

Réalisation et mise en page : Dominique TISSIER

Reprographie et reliure : COREP Lyon

Pour toutes publications d'articles, contacter le Rédacteur en chef : dominique.tissier@ecam.fr ou Delphine ARCHER au CORA-Rhône.

L'Épervier d'Europe dans le Rhône

Bertrand DI NATALE

L'Épervier d'Europe *Accipiter nisus* est répandu dans la majeure partie de l'Europe. Sur la zone occidentale, vit la forme nominale *A. n. nisus*. Par ailleurs, du Maghreb à l'Océan pacifique, cinq sous-espèces ont été déterminées dont une, en Corse et en Sardaigne, plus petite et plus foncée, appelée *A. n. wolterstorffi* (GEROUDET 1984).

Appartenant à la famille des accipitridés, il présente l'allure d'un petit autour. Ses ailes sont larges, courtes et arrondies. Sa queue est longue et sa tête assez petite (SVENSSON, MULLARNEY, ZETTERSTROM & GRANT 2000). Le dimorphisme sexuel est accentué : le mâle a la taille du Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* avec le dos d'un gris bleuté. Sa tête présente les côtés roussâtres et il est également finement barré de brun-roux de la poitrine au ventre. La femelle est un peu plus grande, avec le dos gris présentant des nuances brunes. D'une longueur comprise entre 31 et 38 cm et d'une envergure entre 60 et 80 cm, le poids de la femelle (210-280 g) est en moyenne supérieur de 100 g à celui du mâle. Le dessous de son plumage est également finement barré, mais de gris brunâtre. Par rapport au mâle, elle présente un sourcil clair bien mis en évidence et, en outre, possède un vol plus stable. Le juvénile a, quant à lui, un plumage brun foncé dessus avec des nuances roussâtres. En vol, on peut remarquer d'assez près le bord antérieur de ses ailes de coloration brun-roux. Les barres de sa poitrine et de son ventre sont plus larges et irrégulières. L'Épervier d'Europe acquiert son plumage d'adulte à l'âge de deux ans. Quel que soit son âge, l'iris de l'œil est jaune alors que l'Autour des palombes *Accipiter gentilis* adulte l'a orangé.

La confusion peut être possible avec ce dernier, notamment entre la femelle épervier et l'autour mâle. Mais l'Épervier d'Europe est moins gros ; sa tête ressort moins des ailes et est plus arrondie. Quant à sa queue, elle est plus étroite et présente des angles droits alors qu'ils sont arrondis chez l'Autour des palombes (GENSBØL 1993). Son vol est généralement constitué de battements d'ailes rapides suivis d'une glissade en plané avec les ailes tenues à l'horizontale. Il décrit assez régulièrement des orbites à découvert mais, contrairement à l'Autour des palombes, n'étale que faiblement sa queue. Dans ce contexte, il peut relever légèrement les ailes. Sa méthode de chasse est caractéristique : volant à faible hauteur, il profite des écrans de végétation et de relief pour s'approcher des passereaux qu'il capture par surprise.

L'Épervier d'Europe est un oiseau discret et il est difficile d'estimer ses effectifs. Ceux-ci, hors Russie, sont compris entre 137000 et 190000 couples nicheurs. Selon la région géographique où il demeure, il peut être migrateur, erratique ou sédentaire. Le nombre de migrateurs augmente au fur et à mesure que l'on se dirige vers le nord et le nord-est de l'aire de répartition. Il a été prouvé par le baguage et le marquage que les Éperviers d'Europe allemands hivernent généralement dans le sud-ouest de l'Europe et jusqu'au Maghreb. Ceux de la Scandinavie et de la Russie septentrionale passent ou viennent hiverner en Europe centrale.

La migration post-nuptiale est assez tardive en Europe et atteint son apogée en octobre. Au regard des chiffres des oiseaux passant à Gibraltar et au Bosphore qui dépassent rarement le millier par point, il semble évident que la plupart des oiseaux hivernent en Europe. Le retour de la migration a été constaté assez tôt, les oiseaux occupant leur territoire de nidification à partir des mois de mars et d'avril. Elle peut, néanmoins, s'étaler jusqu'en mai, surtout pour les oiseaux nordiques.

Dans le département du Rhône, la migration de printemps culmine autour du 24 mars avec des dates extrêmes de passage situées entre le 4 mars et le 21 avril. À l'automne, la migration s'accroît le 15 octobre avec des dates de passages extrêmes comprises entre le 22 septembre et le 2 novembre. Au printemps comme à l'automne, une chronologie des passages a pu être établie en fonction de la classe d'âge des oiseaux. À l'automne, les jeunes mâles passent les premiers suivis des jeunes femelles, puis des femelles âgées et finalement des vieux mâles. Au printemps, la situation s'inverse et les jeunes arrivent en dernier...

L'Épervier d'Europe préfère nicher dans les régions où les espaces boisés, mixtes ou de conifères, alternent avec les espaces dégagés. L'aire est généralement bien dissimulée dans un conifère, parfois dans un feuillu. Selon les régions, le choix de l'essence peut varier. En vallée du Rhône, il semble apprécier, notamment, particulièrement les peupliers des ripisylves. L'Épervier d'Europe est un oiseau doué de capacité d'adaptation et, si les arbres manquent, il peut également placer son aire dans une haie. Les oiseaux se reproduisent dès l'âge de deux ans. Les couples ne durent généralement qu'une saison là où les oiseaux sont migrateurs, mais dans les régions où ils sont sédentaires, il semblerait que les oiseaux soient fidèles l'un à l'autre et toute l'année. Les oiseaux s'installent sur le territoire de nidification entre la mi-mars et avril, parfois plus tard. Ils parodent de manière ostensible à l'instar de l'Autour des palombes, décrivant des orbites et des piqués au-dessus de leur territoire ou bien se poursuivent à travers la canopée.

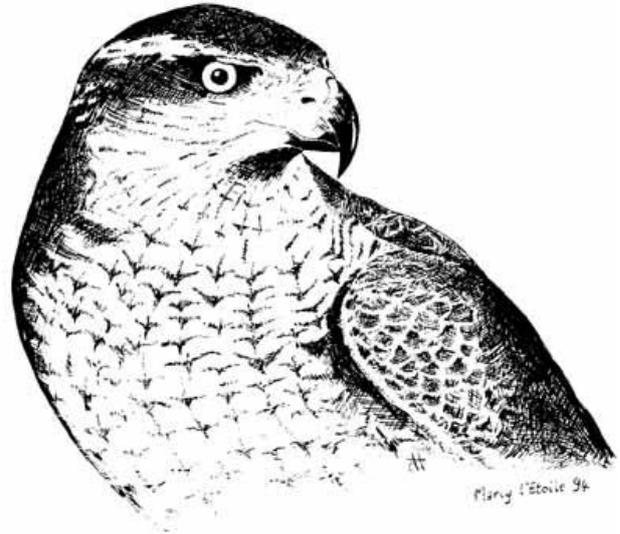
Le nid est ensuite construit, entre 4 et 12 mètres de hauteur, près du tronc d'un arbre, et souvent à proximité d'un ruisseau. La femelle y apporte le plus de soins et y pond, dès le mois de mai, de trois à six oeufs, parfois sept. La longévité de l'espèce, jugée courte (seulement 8% de reprise de bague d'oiseaux âgés de trois ans contre 67% d'oiseaux âgés d'un an ; record régional de longévité relevé : 9 ans pour un oiseau bague à l'état de juvénile en Russie et repris le 3 décembre 1991 à Saint-Paul-Trois-Châteaux (S. HENRIQUET)), est donc compensée par une fécondité élevée. L'étalement des pontes entre chaque oeuf est de deux jours et chacun est couvé durant une période de 35 jours par la femelle, ravitaillée par le mâle. Celle-ci ne recommence à chasser que lorsque les jeunes ont atteint une dizaine de jours. A quatre semaines, ces derniers prennent leur envol mais sont encore nourris durant un mois à proximité du nid.

L'Épervier d'Europe est un spécialiste de la chasse aux passereaux et la période de nourrissage de ses petits coïncide avec la sortie du nid des jeunes oisillons de petites espèces. Peu habiles, ces derniers se font souvent capturer. Le régime alimentaire est composé à 97,5% de passereaux représentés par plus de 150 espèces dont essentiellement des merles, grives, petits turdids, moineaux, fringillidés, fauvettes, mésanges, alouettes, bruants, hirondelles, étourneaux, bergeronnettes, pipits et pouillots. Les petits mammifères, surtout les campagnols, composent le reste. Les proies de la taille d'un pigeon sont exceptionnellement capturées par des femelles plutôt spécialisées. L'épervier est particulièrement déterminé lorsqu'il chasse et un certain nombre de ces rapaces sont retrouvés accidentés, heurtant des obstacles en poursuivant leur proie.

En France, la population était estimée dans les années 1980 entre 10000 et 20000 couples (DUBOIS, LE MARECHAL, OLIOSO, YESOU 2000). Il semblerait qu'elle soit remontée, depuis, entre 26600 et 42600 couples (enquête Rapaces 2000). L'espèce est répandue sur tout le territoire, y compris en Corse, mais elle ne semble guère nicher au-delà de 2000 mètres d'altitude. Dans les régions fortement boisées, ces densités semblent nettement moins élevées que dans les régions de bocage, d'une part parce que la prédation exercée par la Martre ou l'Autour des palombes y est plus importante, mais surtout parce que l'alternance de biotopes variés (tels que les bois, les haies, les prairies, les vergers, les friches, les landes et les hameaux) est plus favorable aux passereaux qu'une succession de bois ceinturés de champs cultivés.

Les plus fortes densités, en France, se trouvent dans les bocages de l'Ouest, notamment de la Bretagne et de la Normandie. Il n'est pas rare de trouver jusqu'à 120 couples par secteur I.G.N.. En Rhône-Alpes, c'est en Haute-Savoie que sont relevées les densités les plus fortes avec 2,5 couples en moyenne pour 10 km² dans la région de Cruseilles (DELIRY *in litt.*). Le taux d'occupation des sites favorables peut varier de façon spectaculaire d'une année à l'autre tel que le démontrent certaines études réalisées sur les populations suivies (de l'ordre de 13 à 70% dans le Limousin entre 1976 et 1983 et de 47 à 83% entre 1984 et 1991 dans le Bocage normand).

Suite à l'enquête Rapaces, dans le département du Rhône, en raison de la forte discrétion de l'espèce, la population d'Éperviers d'Europe semble sous-estimée avec un nombre de couples compris entre 93 et 132 (DI NATALE 2001). Ostensiblement, les régions les plus urbanisées laissent apparaître un nombre de couples plus élevé en raison de la pression d'observation dont elles font l'objet. Néanmoins, l'enquête affinée à travers les carrés de 25 km² de chaque secteur I.G.N. permet de mieux juger des densités localement et implicitement de les expliquer en comparaison des milieux prospectés. L'Épervier d'Europe est présent sur l'ensemble du département mais il semble que ce ne soit pas sur les secteurs de grandes zones forestières que les densités soient les meilleures : bien connu sur les Monts du Lyonnais, de Tarare et du Beaujolais, les densités se resserrent sur les milieux plus ouverts, bocagers, voire très agricoles. Le Beaujolais semble, ainsi, offrir un habitat disponible à cette espèce car il est relativement bien boisé. Mais, ce sont sur les parties ouvertes en bordure des massifs forestiers et sur les secteurs de vignobles, notamment du secteur I.G.N. du Bois d'Oingt que les densités se sont avérées les meilleures. Certes, les milieux étant moins fermés, il semble évident qu'il est plus facile de déceler les oiseaux, mais d'autres paramètres sont à prendre en compte. En effet, l'épervier apprécie pleinement les zones viticoles car il y est très régulièrement observé en chasse et même en nidification : signalons qu'un couple y a été observé au bord d'un ruisseau avec un juvénile en 1996 sur une zone sans boisement.



De même, sur le Val de Saône, les Éperviers d'Europe ont été observés dans des milieux ouverts de prairies humides, de champs bordés de haies. Sur l'ensemble de ces milieux, les densités de passereaux, notamment d'Étourneaux sansonnets *Sturnus vulgaris* et de fringillidés qui sont notées, s'avèrent particulièrement remarquables. Ainsi, sur le secteur I.G.N. de Belleville, les parcelles de tournesol retiennent une quantité importante de petits granivores, surtout des Verdiers d'Europe *Carduelis chloris*, des Chardonnerets élégants *Carduelis carduelis*, des Moineaux friquets *Passer montanus* et domestiques *P. domesticus*, ceux-là profitant de la nourriture abondante localement. Le même constat a été fait sur la zone de Vénissieux, notamment sur le secteur sud de la carte I.G.N. où de nombreux bosquets se trouvent à proximité de parcelles agricoles sur lesquelles on cultive du tournesol. Ailleurs, comme sur le plateau de Mornant, là où les prairies alternent avec les haies, les densités ne semblent être importantes que sur les zones de landes et de vignobles qui concentrent les petits passereaux.

Dans les zones plus anthropiques comme celles de l'Arbresle et de Lyon, on relève plus de couples d'éperviers en raison d'un plus grand nombre d'observateurs. Les densités semblent correctes mais n'atteignent pas localement celles relevées sur les secteurs précédents. Le secteur de Lyon est, néanmoins, celui sur lequel on dénombre le plus de couples : entre 19 et 31. L'espèce est observée parfois jusque dans les centres urbains, mais toujours à proximité de parcs comme celui de Fourvière, de la Tête d'or, de Parilly, de Lacroix-Laval et d'autres zones vertes comme les Monts d'Or et Miribel-Jonage. Signalons, également, de nombreuses citations d'Éperviers d'Europe purement citadins et observés durant la période de nidification à travers Lyon, chassant depuis la Croix-Rousse ou le 5^{ème} arrondissement (P. ROCHAS *in litt.*) et jusqu'à la place Bellecour. Ces observations, régulières hors période d'hivernage, attesteraient de la présence d'un couple à proximité du centre ville, probablement sur la colline de Fourvière (D. TISSIER *comm. pers.*). Enfin, deux à trois couples sont nicheurs sur la zone des champs capants de l'île de la Pape au nord de la ville.

Cette espèce, protégée par l'Annexe II de la Convention de Berne, n'est actuellement pas menacée comme elle a pu l'être entre les années 1950 à 1970, en Europe, en raison de la destruction directe, du

remembrement agricole et de l'usage de pesticides organochlorés comme le D.D.T. (stérilisation des couples reproducteurs).

Néanmoins, cet oiseau étant dépendant des populations de petits passereaux vivant dans son environnement, son avenir ne dépendra que de la façon dont on gèrera notre environnement. Une agriculture peu respectueuse, destructrice de haies, mais surtout telle qu'on la pratique actuellement avec l'épandage abusif de produits, notamment phytosanitaires, et induisant une diminution des populations de petits passereaux granivores ou insectivores, comme on le constate parfois à l'heure actuelle en France, ne pourra que conduire à un déclin des effectifs de ce rapace. L'Épervier d'Europe peut se révéler être, localement, le meilleur bio-indicateur dont on dispose afin de mesurer la santé des populations de passereaux victimes, aujourd'hui, de nouvelles formes de pollutions qu'on semble encore loin de stopper.

Bertrand DI NATALE

Bibliographie :

Base de données du CORA - M.R.E. Lyon

CORA Drôme (2003). *Oiseaux de la Drôme, Atlas des oiseaux nicheurs de la Drôme.* Romans, CORA Drôme : 311 pages.

CORA Région (2003). *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes 1977-2000.* CORA, Lyon : 336 pages

DELIRY C. - Comité d'Homologation Régional Rhône-Alpes, <http://www.deliry.com/chr.htm>

DI NATALE B. (2001). *Enquête nationale 2000-2001 : estimation des populations de rapaces diurnes nicheurs en France : résultats d'enquête du département du Rhône.* C.O.R.A. Rhône, Lyon.

DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSSO G., YESOU P. (2000). *Inventaire des oiseaux de France,* Nathan.

GENSBØL B. (1993). *Guide des rapaces diurnes d'Europe, d'Afrique du Nord et du Proche-Orient.* Delachaux & Niestlé, Lausanne.

GEROUDET P. (1965-1984). *Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe.* Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.

MANDRILLON L. (1989). La migration des oiseaux à Dardilly (69-Monts du Lyonnais). *L'Effraie* n°7 : 61-90. CORA-Rhône, Lyon.

RENAUDIER A. (1998). Les oiseaux du Rhône. *L'Effraie* n°13. CORA-Rhône, Lyon.

SVENSSON L., MULLARNEY K., ZETTERSTROM D., GRANT P.J. (2000). *L'album ornitho.* Delachaux & Niestlé, Paris.

VAN STEENVEGEN C. (1998). *L'histoire des oiseaux de France, Suisse et Belgique.* Delachaux & Niestlé, Lausanne : 336 pages.

YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G. (1995). *Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989.* Paris, Société Ornithologique de France : 776 pages.

Répartition de l'Oedicnème criard *Burhinus oedichnemus* dans le Rhône

Dominique TISSIER

Un article de l'Effraie n°14 (TISSIER 2005) a présenté récemment le statut de l'Oedicnème criard *Burhinus oedichnemus* dans le Rhône et décrit quelques données sur la reproduction et le comportement de ce petit échassier de la famille des Burhinidés, très discret et mystérieux, inconnu du grand public, et dont la présence dans le Rhône reste assez surprenante.

Nous nous proposons ici de faire le point sur sa répartition dans notre département et de tenter une estimation du nombre de couples nicheurs du Rhône.

Nocturne, très mimétique avec son environnement, couleur de terre, se tapissant au sol à l'approche d'un observateur même bien intentionné, l'oiseau est maître de l'art du camouflage, ce qui ne facilite pas son étude et l'exhaustivité de celle-ci. Heureusement, à la tombée de la nuit, son caractère "criard" se révèle et donne un premier indice de sa présence... Mais ensuite, il faut bien de la patience et du temps pour arriver à se faire une idée de la densité de l'espèce dans un secteur donné !

En Rhône-Alpes, il est présent en petit nombre dans la plaine de l'Ain, celle de Bièvre dans l'Isère, celle du Forez dans la Loire, et surtout dans le Rhône, objet de cet article. Dans ce département, la prospection a longtemps été insuffisante, mais plusieurs études récentes ont permis d'améliorer nos connaissances sur son statut et sa répartition.

Etudes menées de 1998 à 2006

C'est suite à une enquête publique sur le classement en zone pavillonnaire d'un site de Marcy l'Etoile où nichait un ou deux couples d'Oedicnèmes criards que s'est initié en 1998 un projet d'étude de l'espèce. A la demande du *Grand Lyon*, le CORA-Rhône a alors entrepris une étude sur la Communauté Urbaine de Lyon et sa périphérie, d'abord programmée sur cinq ans de 1998 à 2002, puis reprise en 2004, 2005 et 2006. L'étude consistait à faire l'inventaire le plus précis possible des couples nicheurs du *Grand Lyon*, d'analyser leurs exigences écologiques et de proposer des mesures conservatoires à prendre en compte lors des projets de développement d'infrastructures supervisés par la communauté de communes.

Ceci a permis une bonne estimation des effectifs sur le territoire de quelques-unes des 55 communes de la Communauté Urbaine et des communes limitrophes (GAGET *et al.* 1998-2004, CHAZAL *et al.* 2005).

Parallèlement, une étude des espèces patrimoniales en ENS (Espaces Naturels Sensibles) a également été menée sur le plateau mornantais au sud de Lyon. Cette étude, financée par le Conseil Général et pilotée par le CREN (Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels) avec la participation du CORA-Rhône et de la Fédération des chasseurs du Rhône, a permis le suivi de plusieurs couples d'Oedicnèmes criards en 2004, 2005 et 2006.

En 2004, une enquête nationale a été initiée par F. MALVAUD et une équipe d'ornithologues bénévoles, sous la houlette du CNRS et de la LPO, pour faire le point sur la répartition de l'espèce en France, dix ans après le premier inventaire national de 1994 (MALVAUD 1996). Même si cette enquête ne semble pas avoir abouti pour des raisons qui nous sont inconnues, le CORA-Rhône, partie prenante localement dans cette enquête, a pu, à cette occasion, mener une prospection sur l'ensemble du département, du moins sur les secteurs du département où l'espèce était susceptible d'être présente, ce qui a grandement amélioré notre connaissance de la répartition des Oedicnèmes criards et, entre autres, permis de constater sa présence relativement importante et inattendue dans le vignoble beaujolais.

Enfin, les données obtenues dans le cadre de cette enquête nationale en 2004 étant insuffisantes et incomplètes, quelques adhérents du CORA-Rhône et un de ses salariés (R. CHAZAL) ont poursuivi la prospection en 2005 et 2006 en période de reproduction et lors des rassemblements post-nuptiaux. Les recherches de 2005 et 2006 ont permis de confirmer la nidification de couples déjà connus, valider la présence de l'espèce sur certains secteurs insuffisamment prospectés en 2004, ou, au contraire, vérifier, autant que faire se peut avec des oiseaux aussi discrets, leur absence de secteurs *a priori* favorables.

Méthodes utilisées

Pour l'enquête nationale 2004, un échantillonnage par carrés de 5x5km² a été effectué, mais celle-ci n'ayant pas abouti, nous ne le présenterons pas ici.

Nous avons décidé, pour des raisons de commodité de présentation des résultats, de réaliser une prospection par commune. Sur les 293 communes du Rhône, **189** ont été retenues (65%), couvrant 196.324ha (69% du département) en excluant celles qui ne possédaient pas de milieux favorables (agglomérations, forêts, monts du Beaujolais et du Lyonnais). Environ **150** (80%) ont été prospectées de façon plus ou moins approfondie selon les milieux rencontrés.

Sur les secteurs les plus favorables, ainsi que sur ceux faisant l'objet de l'étude du *Grand Lyon*, on a effectué une recherche systématique de tous les couples nicheurs. Au contraire, sur les secteurs les moins favorables, on s'est contenté de déterminer simplement s'il y avait présence ou absence de l'espèce dans chacune de leurs communes, puis, pour chacune d'elles, en fonction des observations rapportées, du nombre de couples effectivement connus, de la connaissance des milieux disponibles et de notre expérience des zones bien étudiées, il a été estimé un nombre minimal et un nombre maximal de couples nicheurs. On a utilisé également des photographies aériennes de chaque commune pour améliorer notre estimation des milieux favorables (geoportail.fr).

La prospection s'est faite surtout par observation directe en journée ou en soirée, en se plaçant en bordure de parcelle, souvent sans descendre de voiture. Quelques oiseaux ont été détectés aux cris nocturnes, mais ces données ont été prises avec circonspection car les oiseaux se déplacent beaucoup la nuit et il est difficile de savoir sur quelle commune se trouve leur lieu de nidification. La méthode de repasse du chant n'a pas été utilisée, sauf une fois où elle a provoqué l'envol d'un oiseau (Ch. GAILLARDIN *comm. pers.*) !

Enfin, dans le vignoble beaujolais, on a recherché l'oiseau sur les parcelles en cultures céréalières par observation directe, mais, dans les vignes elles-mêmes, l'observation directe est quasi impossible, sauf pour les petites vignes en bordure de chemin où l'on peut observer rang par rang en voiture. La plupart des parcelles de vignes étant inaccessibles en voiture, il a fallu marcher à pied entre les parcelles pour repérer quelques oiseaux, malheureusement en provoquant souvent leur envol. On s'éloigne alors rapidement pour permettre un retour rapide en cas de ponte déposée.



Carte des secteurs 1 à 13

Pour l'estimation par commune, on a divisé le département en 13 secteurs :

1. **Secteur PILAT nord** : contreforts du Pilat, tout au sud du département ; la proximité du plateau mornantais (de l'autre côté du Gier), où l'espèce est bien représentée, et des milieux *a priori* favorables de cultures céréalières et de prairies pouvaient laisser prévoir la présence de quelques couples.
2. **Secteur MORNANT** : plateau mornantais à bonne densité, cultures et prairies très favorables et à forte pression d'observation.
3. **Secteur des Monts du Lyonnais** : bois, prairies, terrains pentus et vallonnés, sans milieu favorable, hormis sur le plateau de Savigny.
4. **Secteur LYON SUD** : très urbanisé, beaucoup de vergers, peu de milieux favorables.
5. **Secteur OUEST** : tout à l'ouest du département, prairies, bois, altitude un peu élevée (>500m), peu de milieux favorables, mais quelques couples possibles en lien avec la population de la plaine du Forez très proche dans le département de la Loire.
6. **Secteur LYON OUEST** : urbanisé, mais avec encore des cultures céréalières et prairies assez favorables, parcelles assez petites, milieu plutôt bocager, rares vignes et vergers.
7. **Secteur AZERGUES** : bonne densité avec vignoble prépondérant, mais aussi cultures et prairies, assez favorables sauf parcelles très pentues.
8. **Secteur LYON EST** : forte pression d'urbanisation en bordure d'agglomération, mais avec gravières, friches industrielles, aérodromes, et, sur l'est du département, grandes cultures céréalières, boisé et pas favorable au sud.
9. **Secteur Val de Saône** : milieux assez favorables avec prairies, cultures, entre Saône et vignobles
10. **Secteur LYON NORD** : vastes cultures céréalières en limite de Dombes, *a priori* assez favorables.
11. **Secteur Haut Beaujolais** : altitude souvent un peu élevée, forêts et vignobles à parcelles très pentues pas favorables.
12. **Secteur Beaujolais SUD** : vignoble prépondérant, vallonné, peu favorable.
13. **Secteur Bas Beaujolais** : vignoble prépondérant, mais avec parcelles relativement plates assez favorables et quelques champs cultivés.

Tableau des communes du Rhône

Le tableau des cinq pages suivantes regroupe les 189 communes par secteur :

Colonne 1 :	nom de la commune
Colonne 2 :	sa superficie en ha
Colonne 3 :	son altitude moyenne
Colonne 4 :	le nombre de communes (par secteur et total)
Colonne 5 :	estimation minimale du nombre de couples nicheurs
Colonne 6 :	estimation maximale du nombre de couples nicheurs
Colonne 7 :	nombre de couples effectivement connus
Colonne 8 :	nombre maximal de communes où l'espèce se reproduit
Colonne 9 :	absence ou non d'au moins un contact avant 2004
Colonne 10 :	absence ou non d'au moins un contact de 2004 à 2006

Nota : pour la colonne 7, on a compté les sites où un couple ou au moins un individu observé posé, cantonné au printemps avec bonne probabilité de nidification, a été observé depuis 1998.

Communes par secteur	Surface ha	Altitude moyenne	N.C.	Estimation		Couples connus	communes occupées	Contacts avant 2004	Contacts 2004- 2005- 2006
				mini	maxi				
Rhône	285935		293						
Secteur PILAT NORD : contreforts du Pilat, très vallonnés mais avec cultures et prairies.									
Longes	2406	450	1	0	0	0	0	0	0
Les Haies	1597	400	1	0	0	0	0	0	0
Loire/Rhône	1660	300	1	0	0	0	0	0	0
Echalas	2095	360	1	0	0	0	0	0	0
Trêves	756	340	1	0	0	0	0	0	0
St-Romain en Gier	405	250	1	0	0	0	0	0	0
sous-total	8919		6	0	0	0	0	0	0
Secteur MORNANT : plateau mornantais à bonne densité, cultures et prairies très favorables									
St-Jean de Touslas	557	350	1	4	5	3	1	1	1
St-Maurice/Dargoire	1627	420	1	4	5	3	1	1	1
Chaussan	789	460	1	0	1	0	1	0	0
Mornant	1576	360	1	6	7	6	1	1	1
St-Andéol le Château	995	320	1	4	5	4	1	1	1
Givors	1734	350	1	4	5	2	1	1	1
Chassagny	933	300	1	3	4	2	1	1	1
Montagny	830	260	1	2	3	1	1	1	1
Taluyers	809	330	1	5	6	5	1	1	1
St-Laurent d'Agnay	1055	350	1	6	7	6	1	1	1
sous-total	10905		10	38	48	32	10	9	9
Secteur MONTS DU LYONNAIS : bois, prairies, terrains pentus, sans milieu favorable									
St-Didier sous Riverie	139	500	1	0	0	0	0	0	0
Riverie	42	700	1	0	0	0	0	0	0
Ste-Catherine	1376	780	1	0	0	0	0	0	0
Larajasse	3361	680	1	0	0	0	0	0	0
Coise	903	640	1	0	0	0	0	0	0
St-Martin en Haut	3864	720	1	0	0	0	0	0	0
St-Sorlin	470	510	1	0	0	0	0	0	0
St-André la Côte	477	850	1	0	0	0	0	0	0
Rontalon	1267	450	1	0	0	0	0	0	0
Pollionnay	1580	420	1	0	1	1	1	1	1
Vaugneray	2238	430	1	0	1	1	1	1	1
Thurins	1936	315	1	0	0	0	0	0	0
Messimy	1110	320	1	1	2	1	1	1	1
St-Laurent de Vaux	264	420	1	0	0	0	0	0	0
Grézieu le Marché	1149	660	1	0	0	0	0	0	0
Souzy	509	500	1	0	0	0	0	0	0
Ste-Foy l'Argentière	154	430	1	0	0	0	0	0	0
Les Halles	309	620	1	0	0	0	0	0	0
St-Laurent de Chamoussey	1725	620	1	0	0	0	0	0	0
Brussieu	674	450	1	0	0	0	0	0	0
Brullioles	1225	560	1	0	0	0	0	0	0

Bessenay	1401	380	1	1	2	1	1	1	1
Bibost	523	400	1	1	1	1	1	1	1
St-Julien/Bibost	1328	500	1	0	0	0	0	0	0
Montrottier	231	650	1	0	0	0	0	0	0
Ancy	1184	500	1	0	1	0	1	1	1
St-Forgeux	2227	430	1	0	0	0	0	0	0
Pontcharra/Turdine	473	380	1	1	1	1	1	0	1
Savigny	2142	320	1	8	9	7	1	1	1
Sain Bel	368	260	1	0	0	0	0	0	0
St-Romain de Popey	1702	350	1	3	3	3	1	1	1
Chevinay	882	420	1	0	0	0	0	0	0
St-Pierre la Palud	753	400	1	0	1	0	1	1	0
Sourcieux les Mines	996	400	1	0	1	0	1	0	0
Eveux	332	330	1	0	1	0	1	1	0
L'Arbresle	336	280	1	0	0	0	0	0	0
Fleurieux/l'Arbresle	951	350	1	0	1	0	1	1	1
sous-total	40601		37	15	25	16	13	11	10

Secteur LYON SUD : très urbanisé, beaucoup de vergers, peu de milieux favorables

Grigny	575	230	1	0	0	0	0	1	0
Millery	922	280	1	0	1	0	1	1	0
Vourles	560	250	1	0	1	0	1	1	0
Charly	509	240	1	0	0	0	0	1	0
Vernaizon	403	240	1	0	0	0	0	1	0
Irigny	884	230	1	0	0	0	0	1	0
St-Genis Laval	1292	220	1	1	1	1	1	1	1
Brignais	1036	280	1	0	1	0	1	1	1
Soucieu en Jarrest	1420	320	1	3	5	2	1	1	1
Orliénas	1042	320	1	2	3	1	1	1	1
sous-total	8643		10	6	12	4	6	10	4

Secteur OUEST : prairies, bois, peu de milieu favorable

St-Clément les Places	1242	620	1	1	2	1	1	0	1
Chambost-Longessaigne	1544	540	1	1	2	1	1	0	0
Longessaigne	1192	700	1	1	2	0	1	1	1
Villechenève	1415	710	1	0	0	0	0	0	0
sous-total	5393		4	3	6	2	3	1	2

Secteur LYON OUEST : urbanisé, mais avec encore des cultures céréalières et prairies assez favorables, quelques vignes et vergers

Chaponost	1632	310	1	2	3	2	1	1	1
Brindas	1127	320	1	3	4	2	1	1	1
Francheville	818	250	1	0	1	0	1	1	1
Craponne	462	250	1	0	0	0	0	1	0
Grézieu la Varenne	745	300	1	2	3	1	1	1	1
St-Genis les Ollières	374	280	1	0	1	0	1	1	1
Tassin	779	290	1	0	0	0	0	1	0
Ste-Consorce	581	350	1	4	4	4	1	1	1
Marcy l'Etoile	537	300	1	0	1	0	1	1	0
Ecully	845	280	1	0	0	0	0	1	0

Dardilly	1399	340	1	1	2	1	1	1	1
La Tour de Salvagny	843	300	1	0	1	0	1	1	1
Lentilly	1839	320	1	5	8	4	1	1	1
Dommartin	722	280	1	0	0	0	0	1	0
Lissieu	566	260	1	0	0	0	0	0	0
Les Chères	546	190	1	2	3	2	1	1	1
Chasselay	1278	220	1	2	4	1	1	1	1
sous-total	15093		17	21	35	17	12	16	11

Secteur AZERGUES : vignoble prépondérant, assez favorable sauf parcelles très pentues

St-Germain/l'Arbresle	652	300	1	2	4	1	1	1	1
Nuelles	202	270	1	2	3	1	1	1	1
Bully	1259	350	1	13	15	12	1	1	1
Sarcey	999	360	1	5	7	5	1	1	1
Les Olmes	278	360	1	5	5	5	1	1	1
St-Loup	965	460	1	0	0	0	0	0	0
Dareizé	671	420	1	0	0	0	0	0	0
St-Vérand	1758	370	1	2	3	2	1	0	1
Ternand	1075	350	1	0	0	0	0	0	0
Létra	1464	320	1	0	1	0	1	0	1
Le Breuil	563	250	1	1	2	1	1	1	1
Légnay	397	330	1	0	1	0	1	1	0
Chessy	455	250	1	0	0	0	0	0	0
Châtillon d'Azergues	1071	220	1	3	5	3	1	0	1
Charnay	706	420	1	1	1	1	1	0	1
St-Jean des Vignes	257	320	1	0	0	0	0	0	0
Belmont	151	300	1	0	0	0	0	0	0
Lozanne	550	270	1	3	5	3	1	0	1
Civrieux d'Azergues	502	200	1	1	1	1	1	0	1
Chazay d'Azergues	594	200	1	0	1	0	1	0	0
Marcilly d'Azergues	418	200	1	1	2	1	1	0	1
Morancé	925	230	1	2	3	1	1	0	1
sous-total	15912		22	41	59	37	16	7	14

Secteur LYON EST : forte pression d'urbanisation, mais avec gravières, friches industrielles et, sur l'est du département, grandes cultures céréalières, boisé et pas favorable au sud

Communay	1054	230	1	0	0	0	0	0	0
Simandres	1045	200	1	0	0	0	0	0	0
Marennas	1244	200	1	0	0	0	0	0	0
Chaponnay	1889	210	1	0	1	1	1	1	1
St-Pierre de Chandieu	2928	250	1	4	5	3	1	1	1
Toussieu	502	240	1	0	0	0	0	1	0
Mions	1157	220	1	0	1	0	1	1	0
St-Symphorien d'Ozon	1337	210	1	0	0	0	0	1	0
Corbas	1188	200	1	5	5	5	1	1	1
Feyzin	964	200	1	0	0	0	0	1	0
St-Priest	2971	210	1	2	3	2	1	1	1
St-Bonnet de Mure	1634	230	1	2	4	1	1	1	1
St-Laurent de Mure	1863	240	1	3	4	1	1	1	1

Colombier-Saugnieu	2762	230	1	4	6	3	1	1	1
Pusignan	1304	210	1	3	5	3	1	1	1
Genas	2384	220	1	8	9	8	1	1	1
Chassieu	1157	200	1	2	3	2	1	1	1
Bron	1030	200	1	0	0	0	0	0	0
Décines-Charpieu	1701	190	1	1	2	1	1	1	0
Meyzieu	2301	200	1	1	1	1	1	1	1
Jonage	1211	200	1	2	3	2	1	0	1
Jons	741	210	1	0	2	0	1	0	0
sous-total	34367		22	37	54	33	15	16	12

Secteur VAL DE SAONE : milieu favorable avec prairies, cultures, entre Saône et vignobles

Quincieux	1772	180	1	2	3	1	1	1	1
Ambérieux	455	170	1	1	2	0	1	0	0
Anse	1523	190	1	1	1	1	1	1	1
Arnas	1752	190	1	4	6	2	1	1	1
St-Georges de Reneins	2749	190	1	5	7	3	1	1	1
Belleville	1042	180	1	2	4	1	1	1	1
Taponas	764	180	1	2	4	1	1	1	1
Dracé	1487	180	1	7	8	6	1	1	1
sous-total	11544		8	24	35	15	8	7	7

Secteur LYON NORD : vastes cultures céréalières en limite de Dombes

Genay	849	190	1	1	2	0	1	0	1
Montanay	716	290	1	0	3	0	1	1	1
Cailloux-sur-Fontaines	869	260	1	0	3	0	1	1	1
Sathonay-village	515	290	1	0	0	0	0	0	0
sous-total	2949		4	1	8	0	3	2	3

Secteur HAUT BEAUJOLAIS : forêts et vignobles à parcelles très pentues pas favorables

Le Bois d'Oingt	513	350	1	0	0	0	0	0	0
Oingt	392	500	1	0	0	0	0	0	0
St-Laurent d'Oingt	905	400	1	0	0	0	0	0	0
Ste-Paule	750	500	1	0	0	0	0	0	0
Cogny	583	360	1	0	0	0	0	0	0
Rivolet	1630	350	1	0	0	0	0	0	0
Montmelas-St-Sorlin	424	510	1	0	0	0	0	0	0
Vaux-en-Beaujolais	1774	400	1	0	0	0	0	0	0
St-Etienne la Varenne	696	350	1	0	0	0	0	0	0
Le Perréon	1458	300	1	0	0	0	0	0	0
Marchamp	1774	420	1	0	0	0	0	0	0
Quincié-en-Beaujolais	2205	330	1	1	2	0	1	1	0
Avenas	949	650	1	0	0	0	0	0	0
Emeringes	301	300	1	0	0	0	0	0	0
Jullié	988	300	1	0	0	0	0	0	0
sous-total	15342		15	1	2	0	1	1	0

Secteur BEAUJOLAIS SUD : vignoble prépondérant, vallonné, très peu favorable

Frontenas	342	370	1	1	2	1	1	1	1
-----------	-----	-----	---	---	---	---	---	---	---

Alix	361	280	1	1	1	0	1	1	0
Bagnols	735	380	1	1	2	0	1	0	0
Moiré	203	450	1	0	0	0	0	0	0
Marcy	333	380	1	0	1	0	1	0	0
Lucenay	627	210	1	0	1	0	1	0	0
Lachassagne	353	380	1	0	0	0	0	1	0
Theizé	1189	470	1	1	1	0	1	1	1
Pouilly le Monial	381	260	1	0	1	0	1	0	0
Ville/Jarnioux	1011	430	1	0	2	0	1	0	1
Jarnioux	420	320	1	1	2	0	1	0	0
Liergues	532	240	1	0	1	0	1	0	1
Pommiers	776	300	1	0	1	0	1	1	1
Gleizé	1046	240	1	1	2	1	1	0	1
Lacenas	336	300	1	0	2	0	1	0	0
sous-total	8645		15	6	19	2	13	5	6

Secteur BAS BEAUJOLAIS : vignoble prépondérant, mais avec parcelles relativement plates assez favorables et quelques champs cultivés

Denicé	953	280	1	0	1	0	1	0	0
St-Julien	689	250	1	2	3	0	1	0	0
Blacé	1100	300	1	2	4	1	1	1	1
Salles-Arbussonnas-en-B	435	350	1	0	0	0	0	0	0
St-Etienne des Ouillères	966	260	1	2	3	1	1	1	1
Odenas	902	300	1	2	3	2	1	1	1
Charentay	1378	200	1	3	5	2	1	1	1
St-Lager	774	240	1	3	4	2	1	1	1
St-Jean d'Ardières	1244	190	1	2	3	0	1	1	0
Corcelles-en-Beaujolais	930	210	1	2	3	0	0	0	0
Cercié	494	230	1	0	1	0	1	1	0
Régnié-Durette	1172	300	1	1	1	0	1	1	1
Lantignié	740	350	1	0	1	0	1	0	0
Villié-Morgon	1874	300	1	0	1	0	1	0	0
Lancié	660	220	1	1	2	0	1	0	0
Chiroubles	732	390	1	0	1	0	1	0	0
Fleurie	1394	300	1	1	2	0	1	0	0
Chénas	818	260	1	0	1	0	1	0	0
Juliéas	756	260	1	0	1	0	1	0	0
sous-total	18011		19	21	40	8	17	8	6

total	196324	189	214	343	166	117	93	84
--------------	--------	-----	------------	------------	-----	-----	----	----

estimation moyenne

279

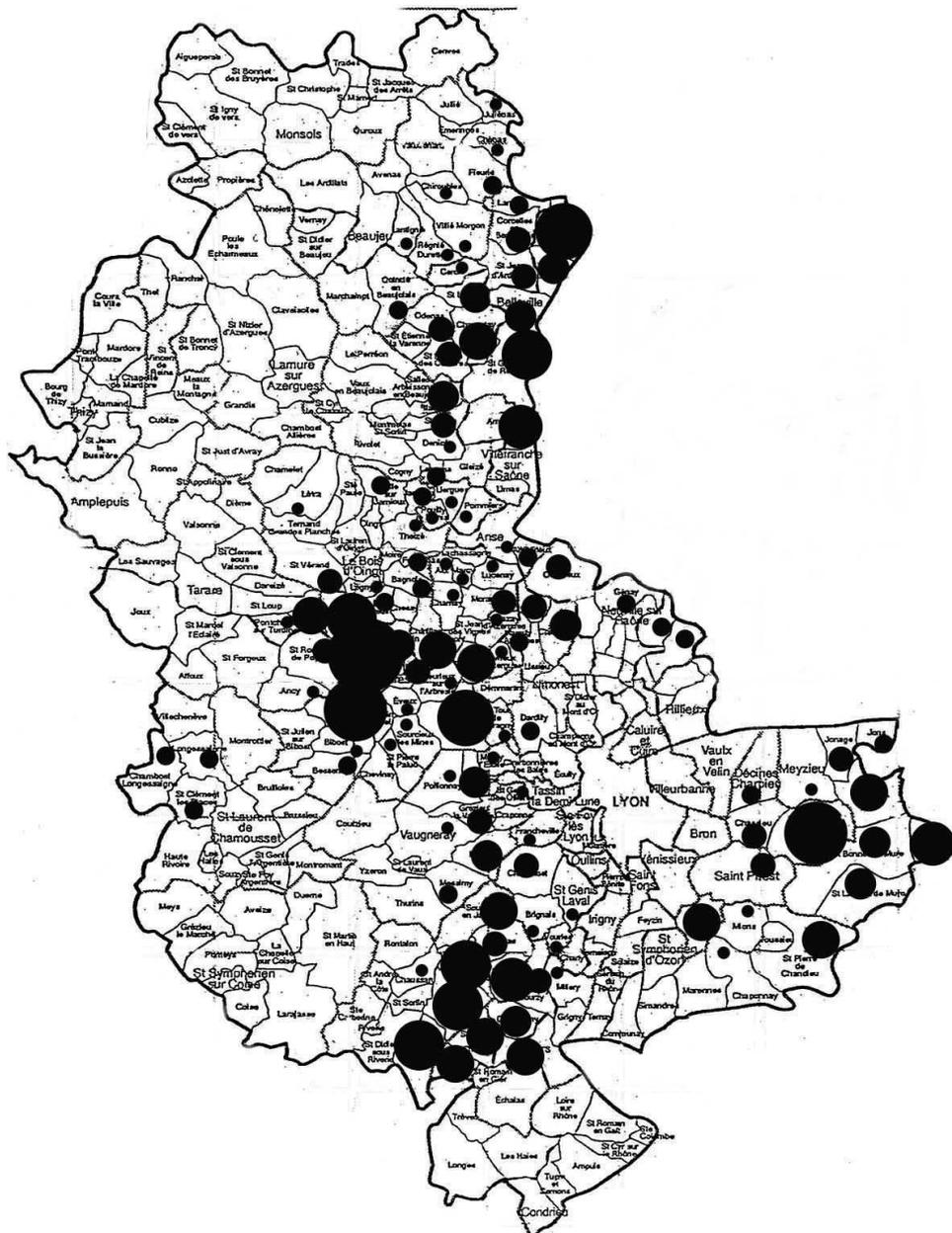
%

69%

65%

60%

40%



Carte de répartition de l'Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus* dans le Rhône
 La taille des points correspond au nombre maximal de couples nicheurs par commune (de 1 à 15)

Estimation des effectifs du département :

La prospection a permis de revoir nettement à la hausse les estimations parues dans la première enquête nationale (MALVAUD 1996) où le chiffre d'environ 50 couples traduisait une prospection largement insuffisante.

L'estimation 2004-2006, nettement plus précise, quoique néanmoins prudente, est de 279 couples dans une fourchette de 214 à 343 sur un maximum de 117 communes (45% de la superficie totale retenue).

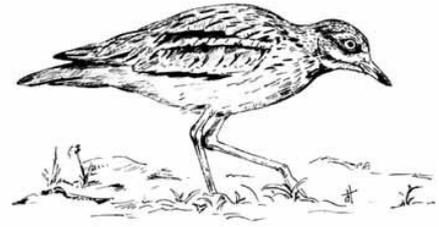
165 sites de reproduction ont été effectivement détectés avec présence d'un couple ou d'un oiseau cantonné d'avril à juin, sur 72 communes.

Cette prospection très récente ne permet pas d'avoir une évaluation précise de l'évolution des effectifs, faute de données anciennes. On sait toutefois que les agriculteurs et viticulteurs du département semblent bien connaître ces oiseaux, souvent rencontrés au milieu des champs lors des

travaux agricoles, même s'ils les désignent plutôt par leur surnom de "courlis de terre". Il est donc certain que l'espèce est présente de longue date dans le Rhône.

Répartition géographique :

L'espèce est inféodée aux milieux agricoles, jachères, cultures céréalières, prairies, mais aussi friches industrielles, aérodromes, ainsi que le vignoble beaujolais dont la hauteur relativement faible et l'espacement important des rangées semblent lui convenir.



L'espèce est présente en période de reproduction sur l'Est lyonnais, de Corbas jusqu'à la limite orientale du département où l'on rejoint la population de la plaine de l'Ain et du nord de l'Isère où l'espèce est notée sur le secteur Heyrieux-Diémoz (CORA-Isère 2006) ; elle est nicheuse aussi sur un très large espace à l'ouest de l'agglomération, du sud de Mornant jusqu'à Lozanne, entre les Monts du Lyonnais et la ville de Lyon, avec de bons effectifs sur le plateau mornantais autour de Taluyers et Saint-Laurent-d'Agny, débordant au sud sur le département voisin de la Loire où l'espèce est notée sur le secteur de Dargoire (GOUJON *et al.* 2005).

Le secteur de l'ouest lyonnais a encore une relativement bonne densité, malgré la forte pression d'urbanisation qu'il subit, et se prolonge à l'ouest vers l'Arbresle, par les communes de Bully, Sarcey et Savigny, où l'on atteint la meilleure densité (*grosso modo* de part et d'autre de l'aval de la vallée de la Turdine).

En remontant vers le nord, on trouve l'espèce sur tout le sud-est du Beaujolais et tout le Val de Saône. Enfin, entre la Saône et les Monts du Beaujolais, l'espèce semble bien présente dans le vignoble du bas Beaujolais, avec une densité variable, principalement sur les vignes les moins pentues autour de Saint-Lager et Charentay.

La carte de répartition présentée ici montre quatre zones où l'espèce atteint une bonne densité :

1. **le plateau mornantais**, avec une densité moyenne de **0,80** couples au km²
2. **l'est lyonnais**, avec environ **0,28** couples au km²
3. **le grand ouest lyonnais** centré sur la commune de **Bully**, où la densité atteint un maximum départemental de **0,90** couples au km²
4. et enfin **le val de Saône** prolongée à l'ouest par le vignoble du **bas Beaujolais** avec une densité moyenne de **0,39** couples au km².

Nota : cette densité moyenne est calculée en prenant, pour chaque zone, l'estimation moyenne (entre min et max) du nombre de couples nicheurs, rapportée à une superficie corrigée d'un coefficient de 60% pour ne pas prendre en compte les surfaces boisées ou urbanisées où l'espèce ne se trouve jamais.

Cependant, ces zones ne sont pas isolées entre elles, l'aire de répartition étant assez continue, si l'on excepte les quelques couples de l'extrême ouest qui se rattachent plutôt à la population de la plaine du Forez dans le département voisin de la Loire où l'espèce a été notée sur les communes de Saint-Martin-Lestra, Valeille, Saint-Galmier et Chazelles-sur-Lyon (GOUJON *et al.* 2005). Même l'est lyonnais est raccordé au val de Saône par le secteur de Lyon Nord où la densité semble toutefois très faible, mais aussi probablement par le secteur de la rive gauche de la Saône dans le département voisin de l'Ain pour lequel nous n'avons pas d'information récente sur l'espèce, mais où la répartition ne semble pas avoir évolué depuis l'Atlas régional (P. CROUZIER *comm. pers.*). Par contre, l'est lyonnais semble bien séparé du plateau mornantais par la vallée du Rhône et les zones très urbanisées et industrialisées du couloir de la chimie au sud de Lyon.

Répartition par secteur :

Le tableau ci-dessous présente la synthèse par secteur déduite du tableau complet des communes :

Secteur	Surface ha	Nombre de communes	Estimation mini	Estimation maxi	Densité moyenne corrigée au km ²	
1	8919	6	0	0	0	Pilat NORD
2	10905	10	38	48	0,66	Mornant
3	40601	37	15	25	0,08	Monts du Lyonnais
4	8643	10	6	12	0,17	Lyon SUD
5	5393	4	3	6	0,14	OUEST
6	15093	17	21	35	0,31	Lyon OUEST
7	15912	22	41	59	0,52	Azergues
8	34367	22	37	54	0,22	Lyon EST
9	11544	8	24	35	0,43	Val de Saône
10	2949	4	1	8	0,25	Lyon NORD
11	15342	15	1	2	0,02	Haut Beaujolais
12	8645	15	6	19	0,24	Beaujolais SUD
13	18011	19	21	40	0,28	Bas Beaujolais
TOTAL	196324	189	214	343	0,24	Rhône
moyenne						279 couples

- Secteur PILAT nord** : contreforts du Pilat, tout au sud-est du département, absence apparente de l'espèce, malgré la proximité du plateau mornantais (de l'autre côté du Gier) où elle est bien représentée (secteur 2), et malgré des milieux *a priori* favorables de cultures céréalières et de prairies. A noter que l'altitude y est supérieure aux 400 mètres qui semblent une limite dans la répartition sur le département. Le terrain est également très vallonné. La discrétion de l'espèce est cependant telle qu'elle nous incite toujours à la prudence sur ces résultats. Des recherches futures nous diront peut-être si quelques couples ont échappé à nos investigations !
- Secteur MORNANT** : le plateau mornantais présente une bonne densité avec une moyenne de 45 couples nicheurs ; c'est un secteur riche en avifaune, l'alternance de cultures et de prairies étant très favorable à de nombreuses espèces comme le Vanneau huppé *Vanellus vanellus*, le Courlis cendré *Numenius arquata*, le Busard cendré *Circus pygargus*, etc. L'année 2005 y a vu une reproduction exceptionnelle de l'Elanion blanc *Elanus caeruleus* (DUBOIS 2005). Certains couples ont été particulièrement suivis depuis quelques années, avec, en particulier, des essais de marquage des nids pour éviter leur destruction par les engins agricoles (CHAZAL & CORA-Rhône à paraître).
- Secteur des Monts du Lyonnais** : même si l'on a exclu les communes à large dominante forestière, on y trouve bois, prairies, terrains pentus et vallonnés, sans milieu favorable, occupé très occasionnellement. Par exemple, la commune de Pollionnay, bien prospectée, n'abrite un couple que si les parcelles du secteur 6 voisin sont défavorables (céréales hautes, par exemple, en avril). Quelques couples sont présents en limite nord, avec une très bonne densité uniquement sur le plateau de Savigny en relation avec la population du secteur 7 contigu au nord.
- Secteur LYON SUD** : très urbanisé, beaucoup de vergers, peu de milieux favorables, sauf en limite sud-ouest (Soucieu-en-Jarrest, Orliénas) où l'on rejoint le secteur 2, avec des cultures céréalières et des prairies où l'on peut compter de 5 à 8 couples environ. Les données anciennes dans les vergers d'Irigny ou de Vernaison ne font état souvent que de cris nocturnes.

5. **Secteur OUEST** : prairies, bois, peu de milieux favorables, l'altitude semble élevée pour l'espèce, mais quelques couples sont présents, probablement irrégulièrement, voire occasionnellement comme noté dans le secteur 3, en lien avec la population de la plaine du Forez très proche, dans le département voisin de la Loire, où l'espèce est bien représentée et semble aussi occuper des communes d'altitude plus élevée comme Chazelles-sur-Lyon et Saint-Martin-Lestra (*GOUJON op. cité*).
6. **Secteur LYON OUEST** : urbanisé, mais avec encore des cultures céréalières et prairies assez favorables, malgré une forte pression de développement de lotissements et d'infrastructures diverses ; le milieu est plutôt bocager, avec diverses parcelles assez petites et de rares vignes et vergers. L'espèce s'installe principalement dans le maïs en chaume ou juste levé. Les couples très bien suivis de Sainte-Consoce et de Lentilly semblent se maintenir depuis 1998. Au nord du secteur, on trouve les premières parcelles de vignoble (en lien avec le secteur 7) où l'on a découvert en 2004 la présence de l'espèce dans cet écosystème a priori fermé et défavorable (TISSIER 2005).
7. **Secteur AZERGUES** : vignoble, mais aussi cultures céréalières et prairies, forment un milieu très favorable, sauf quelques parcelles très pentues, et qui accueille une cinquantaine de couples, ce qui en fait le secteur le plus riche du département pour cette espèce. Les communes de Bully et Sarcey, en particulier, semblent particulièrement attractives pour les oiseaux qui profitent au maximum de l'alternance des vignes et des prairies, aussi bien pour leur reproduction que lors des rassemblements post-nuptiaux. Les communes comme Châtillon d'Azergues ou Saint-Germain-sur-l'Arbresle où le vignoble est prépondérant ont aussi une bonne densité.
8. **Secteur LYON EST** : forte pression d'urbanisation, en particulier aux abords immédiats de l'agglomération, mais avec gravières, friches industrielles, aérodrome de Bron et vastes zones non encore urbanisées entre de grandes infrastructures (EUREXPO, hypermarchés, etc.) et, sur l'est du département, grandes cultures céréalières. Si les sites voisins de l'agglomération (Corbas, Saint-Priest) sont voués à la disparition rapide, les communes de l'est du secteur ont de bons effectifs avec une quarantaine de couples. A noter toutefois la difficulté de la prospection liée aux vastes étendues des cultures. Un effort tout particulier a cependant été porté sur ce secteur avec les recherches de Ch. GAILLARDIN en 2004 et de R. CHAZAL en 2005 et 2006 (CORA-Rhône). Le sud du secteur est boisé et pas favorable.
9. **Secteur Val de Saône** : milieu assez favorable avec prairies, cultures, entre Saône et vignoble, si l'on omet l'agglomération de Villefranche-sur-Saône (avec Gleizé et Limas) ; au sud, les communes de St-Georges-sur-Reneins et Arnas présentent des écosystèmes riches en faune et flore avec des zones humides bien étudiées, tandis qu'au nord, moins prospecté, de nombreuses parcelles cultivées semblent très favorables. Le nombre moyen de couples est estimé à environ une trentaine et il est probable que ces oiseaux exploitent aussi, si nécessaire, par exemple quand la hauteur des céréales est grande, les vignes du bas Beaujolais voisines (secteur 13).
10. **Secteur LYON NORD** : vastes cultures céréalières en limite de Dombes qui paraissent *a priori* très favorables, mais où la prospection, sans doute insuffisante, n'a pas donné les résultats escomptés. On sait toutefois que l'espèce est très rare, voire absente, dans certains secteurs de la Dombes voisine.
11. **Secteur Haut Beaujolais** : forêts et vignobles à parcelles très pentues pas favorables. La prospection a montré que l'espèce était bien présente dans le vignoble à condition que les parcelles aient peu de pente, ce qui n'est pas ou rarement le cas de ce secteur, toujours avec la même prudence sur ces commentaires compte tenu de l'habileté des oiseaux à passer inaperçus !
12. **Secteur Beaujolais SUD** : vignoble prépondérant, vallonné, avec des vignes souvent petites et pentues, la recherche y est très difficile du fait de la configuration des terrains et la mauvaise accessibilité de certaines parcelles. L'espèce est connue de longue date sur l'aérodrome de

Frontenas où des rassemblements étaient rapportés dans les années 1980-90, mais très peu notée ailleurs.

13. **Secteur Bas Beaujolais** : vignoble prépondérant, mais avec parcelles relativement plates assez favorables et quelques champs cultivés, la densité y semble bonne (de l'ordre de 0,3 couples au km² dans une estimation très prudente) et pourrait être plus élevée, mais la prospection en vignoble est difficile si l'on ne veut pas provoquer trop d'envol de nicheurs. L'espèce est connue des viticulteurs. Comme indiqué plus haut, il est probable que les oiseaux de ce secteur exploitent aussi, selon la configuration des cultures, le secteur du Val de Saône.

Habitats de l'espèce dans le Rhône

La nature des sites occupés par l'espèce a déjà été discutée dans cette revue (TISSIER 2005). Nous ne reprendrons ici que quelques commentaires synthétiques.

Les oiseaux sont répartis surtout dans les communes rurales, bien que quelques-uns survivent dans des zones très proches de l'agglomération et menacées d'urbanisation à très court terme.

L'altitude est toujours inférieure à 400 mètres, sauf au sud du secteur de Mornant (2) où la commune de Saint-Maurice-sur-Dargoire est plutôt à 420 mètres en moyenne et possède une bonne densité avec de vastes zones agricoles très favorables. Le secteur OUEST (5) fait exception avec une altitude de 550 à 720 mètres, mais la présence de quelques couples y est probablement occasionnelle. La plupart des sites sont entre 200 et 350 mètres, sauf sur le Val de Saône où l'altitude varie de 160 à 200 mètres.

Dans le département, les couples sont présents surtout dans la campagne cultivée et le vignoble, avec alternances de cultures où il niche (particulièrement celles à croissance tardive, comme le maïs, ou la vigne dans le Beaujolais) et de prairies rases où il se nourrit la nuit. Dans l'est lyonnais, il est présent aussi sur des friches industrielles à végétation très clairsemée et des gravières en fin d'exploitation, ainsi que, en très petit nombre, sur les aérodromes de Satolas (Lyon Saint-Exupéry) et de Bron.

	Pourcentage estimé sur le département
Maïs en chaume ou levé	55%
Vignes	24%
Jachères	12,2%
Autres cultures	4,5%
Friches industrielles	2%
Aérodromes	0,7%
Vergers	0,7%
Carrières	0,3%
Golfs	0,3%
Prairies	0,3%

On voit sur le tableau ci-dessus l'importance du maïs, chaumes de maïs ou labours d'automne souvent adoptés début mars au retour de migration, avec une première ponte (parfois détruite par les travaux agricoles) début avril, puis une seconde ponte au milieu des jeunes pousses de maïs au mois de mai.

On note cependant une bonne adaptation de l'espèce aux milieux disponibles ; les couples restent très fidèles à "leur" champ si celui-ci reste propice, mais se déplacent aussi volontiers d'une année à l'autre, mais aussi au cours de la même année en fonction des travaux agricoles et d'une éventuelle modification du terrain (labour, maïs trop élevé, etc.). Ceci rend d'ailleurs la nidification et le succès de la

reproduction très variables d'une année à l'autre et assez dépendants des dates de travaux agricoles, eux-mêmes partiellement liés aux conditions météorologiques.

Le taux de réussite de la reproduction avait été estimé à environ 0,3 jeune à l'envol par couple et par an (TISSIER 2005). Sa valeur réelle est évidemment très différente selon les secteurs et selon les années. On manque encore de données pour estimer cette variation qui dépend des conditions météorologiques comme l'a bien montré cet échec d'un couple de Sainte-Consorce en 2005 suite à trois jours consécutifs de pluie ininterrompue, des dates des travaux agricoles ou d'autres dérangements éventuels, mais aussi de la nature des cultures.



Rassemblements post-nuptiaux

En août et septembre, on trouve les rassemblements souvent sur les chaumes ou dans les vignes, très rarement sur les prairies. La découverte de ces rassemblements est importante pour l'étude de la répartition de l'espèce : ils sont, en effet, constitués des oiseaux locaux, nicheurs avec leurs juvéniles, puisqu'on les trouve dès début août, donc bien avant le mouvement migratoire. Le nombre d'oiseaux de chaque groupe donne donc une bonne idée de la densité de l'espèce dans un secteur.

On trouve ces rassemblements (de l'ordre de 10 à 70 individus) dans des communes comme Bully, Nuelles ou Saint-Germain-sur-l'Arbresle, Châtillon d'Azergues, Savigny, Lentilly, Sainte-Consorce, Brindas, Quincieux, Arnas, Saint-Priest, Chassieu ou Genas, Chassagny, Saint-Andéol, Mornant ou Taluyers, etc. D'autres sont encore à découvrir.

Conclusion

Malgré l'aptitude de l'Oedicnème criard à échapper à l'observation, les études présentées ici permettent d'avoir une bonne idée de la répartition de l'espèce et de ses effectifs dans le département du Rhône. La difficulté à repérer les oiseaux laisse évidemment une certaine imprécision dans les résultats, il faut s'y résigner.

Certains secteurs ont été particulièrement suivis, d'autres moins. Un effort accru de prospection devra être consenti, surtout dans le vignoble beaujolais où nos connaissances sont encore insuffisantes, notamment sur le comportement, la nidification et le succès de reproduction. Une éventuelle présence dans les vergers du sud de Lyon resterait à détecter en y prospectant davantage comme pourrait nous y inciter cette découverte en 2006 d'un nid dans une noisetterie de Pollionnay (RIBATTO 2006).

Cependant, le présent article a aussi l'intérêt de définir une base, même imparfaite, pour étudier l'évolution de l'espèce dans l'avenir. On connaît les menaces qui planent sur les sites de reproduction, tout particulièrement aux abords immédiats de l'agglomération lyonnaise. Il sera donc intéressant de reprendre ce recensement dans quelques années.

Dominique TISSIER

Bibliographie

CHAZAL R., TISSIER D. et CORA (2005). - *L'Oedicnème criard dans la Communauté Urbaine de Lyon*. CORA-Rhône, rapport d'étude, Grand Lyon.

CORA-Isère (2006) *Carte de répartition de l'Oedicnème criard dans l'Isère*. http://oiseauxisere.free.fr/php/liste_especes38.php

CORA Région (2003). *Les oiseaux nicheurs en Rhône-Alpes, 1977-2000. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes*. CORA, Lyon.

DUBOIS M. (2005). - Nidification de l'Elanion blanc dans le Rhône en 2005. *L'Effraie* n°16. CORA-Rhône, Lyon.

DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSSO G., YESOU P. (2000) - *Inventaire des oiseaux de France*. Nathan, Paris.

DUQUET M. (1992) - *La faune de France, inventaire des vertébrés et principaux invertébrés*. Nathan, Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

GAGET V., TISSIER D. et CORA (1998, 1999, 2000, 2001 et 2002). - *L'Oedicnème criard dans la Communauté Urbaine de Lyon*. CORA-Rhône, rapports d'étude, Grand Lyon.

GAGET V., TISSIER D., GAILLARDIN Ch. et CORA (2004). - *L'Oedicnème criard dans la Communauté Urbaine de Lyon*. CORA-Rhône, rapport d'étude, Grand Lyon.

GOUJON L. & LPO-Loire (2005). - *Vanneau huppé, Oedicnème criard, Courlis cendré : trois oiseaux échassiers des milieux agricoles prairiaux à préserver dans la Loire*. Rapport d'étude, Conseil Général de la Loire. LPO-Loire, Saint-Etienne.

<http://www.geoportail.fr/> Photographies aériennes de la France. IGN, BRGM, Paris.

MALVAUD F. (1996). - *L'Oedicnème criard en France : résultats d'une enquête nationale (1980-1993)*. Groupe Ornithologique Normand, Caen.

RIBATTO E. (2006) - Note sur une nidification en verger de l'Oedicnème criard à Pollionnay (69). *L'Effraie* n°19. CORA-Rhône, Lyon.

TISSIER D. (1989) - Nidification de l'Oedicnème criard *Burhinus oedichnemus* à Marcy l'Etoile. *L'Effraie* n°7 : p. 94-95. CORA-Rhône, Lyon.

TISSIER D. (2000). - *Les oiseaux de Marcy l'Etoile*. (édité par l'auteur)

TISSIER D. (2001) - Une nidification de l'Oedicnème criard dans le Rhône. *Rhône-Alpes Nature* n°172 / novembre 2001, p.4-5. FRAPNA Rhône, Lyon.

TISSIER D. (2005). *L'Oedicnème criard dans le Rhône*. *L'Effraie* n°14. CORA-Rhône, Lyon.



Jeune oedicnème criard

Photo de James BAUDRILLARD

Notes sur deux comportements inhabituels de l'Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus*

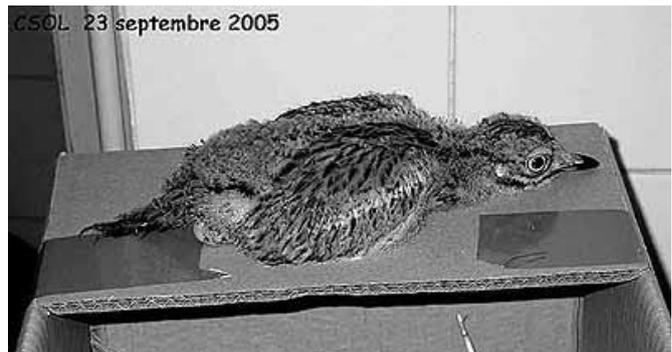
Dominique TISSIER

1. Reproduction très tardive d'un couple d'Oedicnèmes criards dans l'est lyonnais en 2005

Le 22 septembre 2005, le Centre de Soins pour Oiseaux Sauvages du Lyonnais recueillait un **poussin d'Oedicnème criard** âgé seulement d'une dizaine de jours (P.TAVERNIER *comm. pers.*), trouvé en bordure de champ sur une route de la commune de Genas (69). L'oiseau était en bonne santé, mais peut-être incapable de retrouver seul le territoire de ses parents, ou, plus probablement, adoptant le comportement si caractéristique des jeunes de cette espèce, qui se tapissent au sol sans bouger à l'approche d'un prédateur et se laissent prendre dans les mains, comme le constatent parfois les agriculteurs qui les trouvent devant leur tracteur. La personne qui l'a ramassé aurait dû sans doute le replacer simplement dans le champ voisin, mais, dans l'ignorance du comportement de ces poussins, a cru bon le prendre avec lui, ce qui est bien compréhensible. Il est, d'ailleurs, amusant de constater, comme on le voit sur la photo ci-dessous, que, même en centre de soins, le poussin a le même réflexe de se coucher sans bouger dès qu'on le sort de son carton !...

La surprise de cette découverte est plutôt relative à la date du 22 septembre !

Même s'il est difficile de déterminer au jour près l'âge de l'oiseau, on voit que son éclosion a dû avoir lieu **dans le début de la deuxième décade de septembre**. Il s'agit donc là de la date la plus tardive jamais notée dans le département.



Après l'arrivée des nicheurs début mars, les dates d'éclosion en première ponte vont, en général, de mi-avril à début mai et celles correspondant à une deuxième ponte, de la dernière décade de mai à fin juin (TISSIER 2005).

Deux dates d'éclosion tardives avaient déjà été relevées le 14 juillet 1989 à Marcy l'Etoile (TISSIER 2000) et surtout vers le 12 août 2004 à Bully où un poussin de quelques jours avait été observé, nourri par un adulte, dans une vigne le 18 août (TISSIER 2005). On voit que cette éclosion de septembre 2005 serait décalée d'encore quatre semaines par rapport à celle de Bully.

Enfin, tout récemment, deux poussins âgés de seulement quelques jours ont été observés le 31 août 2006 à Brindas (RIBATTO 2006), avec éclosion probable vers le 23-25 août.

On sait que l'espèce n'hésite pas à effectuer une ponte de remplacement en cas de destruction d'une couvée. Il s'agirait ici probablement d'une troisième nidification venant en remplacement d'une deuxième ponte peut-être détruite. La durée de couvaison étant d'environ 25 jours, la ponte a eu lieu vers le 19-20 août, ce qui est très surprenant puisqu'à cette date les oiseaux sont normalement déjà observés en rassemblements post-nuptiaux.

A noter l'observation également remarquable d'un juvénile d'une quinzaine de jours le 27 septembre 1987 dans l'Ain, avec ponte probable dans la deuxième décade d'août (A. BERNARD in YEATMAN-BERTHELOT 1995).

En dehors du département, quelques autres données tardives nous ont été rapportées. Ainsi, le 16 août 2006, un couple accompagné d'un poussin d'une dizaine de jours est observé sur un labour de la commune de Berre-l'étang dans les Bouches-du-Rhône (Thierry LOUVEL *fide* A. FLITTI *comm. pers.*). Le 20 septembre 2006, un couple avec deux jeunes est trouvé sur un chaume de pois à Lhuitre dans l'Aube (F. LEPAGE *comm. pers.*), avec naissance probable au tout début de septembre.

Deux poussins, déjà assez gros mais encore en duvet, sont notés le 1^{er} septembre 2005 à Mas Guilhem en Crau (G. PAULUS *comm. pers.*). Le 9 septembre 2005, deux poussins âgés d'environ une semaine sont observés à Foussignac, en Charente (P. LAVOUE *comm. pers.*). Le 17 septembre 2005, un couple est vu nourrissant deux jeunes non volants à Montaut en Dordogne (J.C. BONNET *comm. pers.*). Dans le Cher, deux poussins d'une semaine sont observés le 11 août 2004 à La-Chapelle-Montlinard (COQUERY *in* MERLE 2004).

Dans la Nièvre, où l'espèce est bien suivie, un jeune non volant est noté le 29 août 2000 à Germigny-sur-Loire (S. MERLE), commune où l'envol d'un jeune est noté fin août-début septembre 2005 et où un couple avec un poussin est observé sur un îlot jusqu'au 5 octobre 2006 au moins, avec éclosion probable au tout début de septembre (S. MERLE *comm. pers.*). Toujours dans la Nièvre, un poussin d'une taille égale à environ le tiers de celle d'un adulte est signalé à Pouilly-sur-Loire le 27 septembre 2004 (LACROIX *in* MERLE 2004).

Enfin, la donnée la plus tardive est celle d'un jeune non volant le 10 octobre 1999 à Bouilly dans l'Aube (Y. BROUILLARD *comm. pers.*), sur un site de la Champagne crayeuse où l'espèce est assez abondante.

Ces reproductions tardives ne sont donc peut-être pas aussi rares qu'on pourrait le penser, même jusqu'au début de septembre pour les dernières éclosions, et nécessiteraient une recherche plus assidue.

Pour revenir à notre poussin de Genas, on peut aussi s'interroger sur la possibilité pour ce jeune oiseau d'accompagner un groupe dans sa migration automnale. Sachant que le premier envol est effectué environ 40 jours après l'éclosion, il aura eu lieu, si l'oiseau a survécu après son relâcher, **vers les 20-25 octobre**. Hors les dernières observations de rassemblements sont réalisées mi-octobre, les plus tardives dans le Rhône, à ma connaissance, le 28 octobre 1999 à Marcy l'Etoile (TISSIER 2000) et les 28/30 octobre 1999 à Genas (O. & R. COLOMBO *in* CORA-Région). Quelques rares dates plus tardives de rassemblement post-nuptial ont été relevées cependant dans l'Isère jusqu'à la première décade de novembre (CORA-Isère 2006) et dans l'Ain sur des sites aujourd'hui disparus (A. BERNARD *in* CORA-Région). Quelques individus sont observés encore exceptionnellement jusque vers le 25 novembre. Une seule donnée de décembre est connue en Rhône-Alpes, si l'on excepte cette ancienne observation d'un individu blessé le 30-12-1964 (J.F. *in* CORA-Région) à Chambéon (42).

Dans la Nièvre, des rassemblements importants sont notés jusqu'en première décade d'octobre, mais des petits groupes sont signalés jusqu'au 15 novembre (MERLE 2004).

Aucune donnée d'hivernage n'existe à ce jour dans le Rhône. Il est noté dans quelques départements français, mais ne concerne que quelques oiseaux et reste extrêmement marginal.

Il faut bien ajouter que l'on ne sait pas grand chose des migrations nocturnes de cette espèce si discrète et que, si l'on peut imaginer qu'elles s'effectuent le plus souvent en groupes, probablement de 10-15 oiseaux (DEMENTIEV & GLADKOV *in* CRAMP *et al.* 1977-94), il n'est pas impossible que des migrants isolés existent aussi.

Espérons que ce jeune oiseau aura survécu à ces conditions exceptionnelles de naissance et de migration.

2. Un Oedicnème criard mange une cenelle

Le 23 septembre 2005, nous observons avec Romain CHAZAL un rassemblement de 23 Oedicnèmes criards sur un champ très caillouteux de Chassieu (69), où la présence de cette espèce paraît quelque peu incongrue en plein secteur industrialisé du *Grand Lyon*. Les oiseaux sont assez proches de la route qui longe la parcelle et au bord de laquelle nous avons arrêté notre véhicule, sans en descendre pour ne pas provoquer l'envol général.

Après comptage de ce groupe qui est présent depuis quelques jours et sans doute constitué d'oiseaux du secteur de l'est lyonnais bien prospecté depuis quelques années, nous essayons d'estimer le nombre d'oiseaux juvéniles, mais sans succès, la mue de juillet rendant quasi impossible cette distinction entre adultes et jeunes (TISSIER 2005).

Nous restons quelques instants à contempler ces oiseaux fascinants et ceux-ci, vite habitués à la présence de notre véhicule, se mettent à se toiletter ou à se nourrir au sol. Soudain, je suis intrigué par l'attitude de l'un d'entre eux : l'oiseau se rapproche et longe le grillage qui sépare le champ de l'entreprise voisine (Le Progrès) et sur lequel grimpent quelques maigres arbustes, comme on le voit sur la photo ci-dessus. L'oiseau est assez proche pour que je distingue clairement aux jumelles ce qu'il fait et je le vois **tendre le cou pour se saisir d'une cenelle bien rouge** au bout d'une branchette d'**Aubépine monogyne** *Crataegus monogyna*, dite encore Epine blanche, espèce sauvage très commune dans notre région et qui constitue la majorité des haies arbustives avec le Prunellier *Prunus spinosa*, dit, lui, Epine noire (BLAMEY et al. 1992).



Depuis plus de 15 ans que j'observe régulièrement des Oedicnèmes criards, c'est la première fois que je vois un de ces oiseaux se nourrir de matière végétale. L'Oedicnème criard a, en effet, un régime alimentaire assez varié, mais surtout constitué de matière animale (GEROUDET 1982) : insectes essentiellement (coléoptères, orthoptères, hyménoptères, diptères, fourmis, punaises, chenilles et larves), araignées et myriapodes, quelques autres invertébrés (limaces, escargots, lombrics), plus rarement de petits vertébrés (lézards, petits serpents, amphibiens et micro-mammifères) et enfin, exceptionnellement, des œufs ou poussins d'autres oiseaux terrestres (par exemple, ceux des Vanneaux huppés *Vanellus vanellus*, Faisans de Colchide *Phasianus colchicus* ou Perdrix rouges *Alectoris rufa* qui nichent à proximité). Les végétaux, leurs graines et leurs fruits, ne forment qu'une très faible part de leur alimentation. Les jeunes pousses de bruyère sont ainsi, très rarement, consommées sur les landes (CRAMP et al. 1977-94), peut-être également les grains de céréales tombés sur les chaumes en fin d'été.

Gageons qu'il y a encore plein de découvertes à faire sur cette espèce mystérieuse...

Dominique TISSIER

Bibliographie

Base de données du CORA-Région - M.R.E. Lyon.

BLAMEY M. & GREY-WILSON C. (1992). *La flore de France et d'Europe occidentale*. ECLECTIS, Paris.

CORA-Isère (2006). *Carte de répartition de l'Oedicnème criard dans l'Isère*. http://oiseauxisere.free.fr/php/liste_especes38.php

CORA Région (2003). *Les oiseaux nicheurs en Rhône-Alpes, 1977-2000. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes*. CORA, Lyon.

CRAMP S., SIMMONS K.E.L. & PERRINS C.M. (1977-94). *The Birds of the Western Palearctic*. Vol. 1-9. Oxford University Press.

- DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSSO G., YESOU P. (2000). *Inventaire des oiseaux de France*. Nathan, Paris.
- GEROUDET P. (1982). *Limicoles, Gangas et Pigeons d'Europe*. Vol.1 Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.
- MALVAUD F. (1996). *L'Oedicnème criard en France : résultats d'une enquête nationale (1980-1993)*. Groupe Ornithologique Normand, Caen.
- MERLE S. (2004). Les limicoles dans le département de la Nièvre. *Nature Nièvre* n°12 : 1-27. SOBA, Nevers.
- RIBATTO E. (2006) - Note sur une observation de poussins dans un rassemblement d'Oedicnèmes criards à Brindas (69). *L'Effraie* n°19. CORA-Rhône, Lyon.
- TISSIER D. (2000). *Les oiseaux de Marcy l'Etoile*. (édité par l'auteur)
- TISSIER D. (2005). L'Oedicnème criard dans le Rhône. *L'Effraie* n°14. CORA-Rhône, Lyon.
- YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G. (1995). *Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989*. Société Ornithologique de France, Paris.



Oedicnème criard

Photo de James BAUDRILLARD

Note sur une observation de poussins dans un rassemblement d'Oedicnèmes criards à Brindas (69)

Edouard RIBATTO

La commune de Brindas se situe au sud-ouest de Lyon, au sud des coteaux du Lyonnais et au nord du plateau mornantais, dans un secteur où la présence de l'Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus* est assez remarquable, avec une densité estimée à environ 0,3 couples au km² et probablement 3 ou 4 couples nicheurs (TISSIER 2006). C'est un village où alternent encore cultures, prairies et vergers, avec quelques vallons boisés, malgré une forte pression d'urbanisation liée au développement de constructions pavillonnaires en lotissements comme sur toute la périphérie de l'agglomération lyonnaise.

La présence de cette espèce à Brindas m'est devenue familière puisque leurs manifestations vocales ont meublé les nombreuses journées et soirées que j'ai passées cette année au chemin du Gourd, au lieu-dit le Chalinel. Mais le 26 août 2006, je fus relativement surpris d'observer 14 *Oedicnèmes* en vol en début d'après midi. Il est vrai que, depuis quelques temps, je les entendais de plus en plus souvent en pleine

journée et de plus en plus fort. Le lendemain, après avoir fait la relation entre la provenance approximative des individus en vol et l'origine géographique estimée des cris, je me mis à la recherche d'un éventuel site de rassemblement post-nuptial. On sait, en effet, que l'espèce a un comportement très grégaire après la saison de reproduction (CRAMP et al. 1977-94).

Je découvris alors un groupe d'oiseaux sur un chaume, dans un endroit assez tranquille à côté d'un lotissement et entre deux petites routes peu fréquentées de ce même lieu-dit. Le premier comptage, le 30 août, donna ainsi 23 individus accompagnés de 44 Vanneaux huppés *Vanellus vanellus*, espèce qui cohabite souvent avec l'*Oedicnème* criard dans l'ouest lyonnais. Le même jour, entre 18h et 19h30, je comptai 25 individus, chiffre minimal quand on connaît l'extraordinaire faculté qu'a cet oiseau pour passer inaperçu, tapi au sol. C'est ce même jour, entre 13h30 et 15h, que j'ai eu le plaisir de faire ma première observation de deux poussins d'*Oedicnèmes* criards.

En effet, je notai d'abord qu'un des individus dans le groupe était très actif et semblait chercher de la nourriture, alors que les autres restaient immobiles. En l'observant un moment, je le vis arriver vers un autre oiseau bien dissimulé et je compris alors qu'il apportait un peu de nourriture à ses deux poussins que je ne tardai pas à voir, quand ils se mirent à suivre un de leurs parents sur une dizaine de mètres pour ensuite se dissimuler sous ses ailes.

Suite à cette découverte, j'ai contacté Dominique TISSIER, responsable des études menées sur l'espèce dans le Rhône, qui m'accompagna le lendemain pour confirmer cette découverte et estimer l'âge des poussins, encore très petits, âgés seulement de quelques jours.

L'observation est intéressante à double titre :

- D'abord, il s'agit d'un **cas de reproduction extrêmement tardif** puisque l'éclosion a dû avoir lieu vers le 23 ou 25 août, ce qui en fait la seconde date la plus tardive notée dans le département (TISSIER *op. cité*).
- Ensuite, c'est, à notre connaissance, **la première observation de poussins avec leurs parents au milieu d'un rassemblement post-nuptial**. Le cas n'est cité ni par GEROUDET, ni par CRAMP, et n'a jamais été noté dans les nombreux rassemblements observés depuis 2004 dans notre département.

Le cas d'un couple nicheur avec deux jeunes très tardifs dans un chaume de pois avec, à proximité, un rassemblement d'une vingtaine d'*oedicnèmes* a été noté à Lhuitre dans l'Aube le 20 septembre 2006 (F. LEPAGE *fide* TISSIER *comm. pers.*), mais les deux champs étaient séparés par un chemin de terre.

A Brindas, le couple peut se distinguer facilement au milieu du rassemblement, car les oiseaux se tiennent, en général, légèrement à l'écart des autres *oedicnèmes* du groupe. De plus, un des deux parents arbore un plumage bien plus clair, probablement le mâle, et c'est celui qui apporte le plus souvent la nourriture. La présence des poussins explique les comportements d'agressivité qui ont été observés vis-à-vis des autres *oedicnèmes* qui s'en approchent : cris, postures d'intimidation, poursuites, etc... Ce comportement traduit, soit la défense d'un petit

territoire autour du nid ou autour des poussins, soit la protection des poussins eux-mêmes contre d'éventuelles agressions d'un congénère. De même, un couple de Faucons crécerelles *Falco tinnunculus* s'est fait chasser alors qu'il était posé au milieu du chaume à la recherche de micro-mammifères.

Les poussins ont été ré-observés le 3 septembre (1 ind.) et le 5 (2 ind.). Le 11 septembre, deux passages sont faits le matin (9h à 10 h) et l'après-midi (14h à 15h), mais les oiseaux ne sont pas actifs et les poussins ne sont pas observés. En revanche, un troisième passage, le soir entre 19h et 20h, pour un comptage au soleil couchant (lorsque les conditions d'observation sont meilleures et les individus plus actifs) révélera au moins 52 individus rassemblés sur la parcelle. Un peu plus tard dans la soirée (20h30), ce sont 8 individus qui passent en vol au-dessus du chemin du Gourd suivi d'un seul à 20h45. Ceci montre que, comme présumé, la nuit, le groupe se disperse pour aller se nourrir dans d'autres parcelles du secteur puisque le même phénomène s'est reproduit le lendemain avec le même nombre d'individus volant dans la même direction.

Le 12 septembre, je tente un comptage au soleil levant entre 8h et 9h. Il s'avérera très fructueux car les oiseaux sont debout, occupés à entretenir leur plumage et au moins 58 individus sont dénombrés, ce qui sera le nombre maximal noté sur ce site en 2006. Cependant, je ne relève aucune trace des poussins.

Même s'il est difficile d'en être certain, la variation du nombre d'oiseaux entre le 30 août (25) et le 12 septembre (58) s'explique plus par une arrivée d'individus supplémentaires plutôt que par une erreur de comptage. En effet, les observations ont été réalisées dans les mêmes conditions aux mêmes heures, et même s'il est certain que l'on peut en omettre quelques-uns lorsqu'ils sont tapis au sol, le chiffre a tout de même plus que doublé. De plus, des petits groupes étaient présents dans le secteur, comme sur les communes voisines de Chaponost (4 individus observés l'après-midi du 29 août) et

de Messimy (individus entendus ce même après-midi), le secteur comptant donc probablement d'autres sites de rassemblement de moindre importance. Au fur et à mesure des dérangements successifs par des travaux agricoles ou autres, il est probable que les oiseaux d'un groupe rejoignent un autre groupe sur un site plus tranquille et y restent ensuite. L'hypothèse faite ici est celle d'oiseaux locaux, l'arrivée de migrateurs étant peu probable du fait de la date précoce et du très faible nombre d'oiseaux nichant dans des contrées plus nordiques.

Pour ce qui est des poussins, plusieurs passages (les 15, 19, 21 et 25 septembre) ne permettront pas de les revoir ; ils ont donc probablement disparu après le 5 septembre. Prédateur naturel ou chat domestique (un chat est vu presque à chaque fois dans la parcelle chassant campagnols ou autres rongeurs), concurrence trop forte sur la nourriture due à la présence du rassemblement ? Cela restera un mystère... Mais on sait que les chances de survie des poussins sont faibles, même aux dates d'éclosion plus habituelles.

A noter aussi une absence de trois jours des oiseaux sur le site (19, 20 et 21 septembre), sûrement suite à un dérangement (ouverture de la chasse ?), mais les oiseaux sont de nouveau présents le 22 septembre avec 43 individus comptés ce jour-là (Romain CHAZAL *comm. pers.*). Il seront revus encore le 12 octobre (TISSIER *comm. pers.*) après labour de la parcelle.

Le site de ces observations est une parcelle de neuf hectares dont cinq sont en chaume de céréales (orge) et quatre en prairie de fauche. Environ trois hectares sont surtout utilisés par les oiseaux au milieu de la parcelle (dont une partie de la prairie). Il y a quelques années, toute la

parcelle était en prairie de pâturage comme en témoignent les deux mares entourées de saules. Elles sont désormais à sec la majeure partie de l'année.

Le site est au milieu d'un secteur à forte densité pavillonnaire et les cris nocturnes ne manquent pas d'éveiller la curiosité de quelques habitants. Suite à des entretiens avec des riverains, il semblerait que le rassemblement y soit assez récent (4 ans), mais la discrétion de l'espèce oblige toujours à une certaine prudence dans ce genre de commentaires. A noter que des individus avaient déjà été notés en septembre 2005 sur ce même site (Jonathan VERICEL comm. pers.).

Nous attendrons 2007 pour y revoir ces oiseaux aux mœurs encore mal connues, mais il est fort peu probable d'y retrouver cette très exceptionnelle co-habitation entre un groupe en rassemblement post-nuptial et donc pré-migratoire et un couple nicheur accompagné de ses poussins !

Edouard RIBATTO

Bibliographie

Base de données du CORA-Rhône - M.R.E. Lyon.

CRAMP S., SIMMONS K.E.L. & PERRINS C.M. (1977-94). *The Birds of the Western Palearctic*. Vol. 1-9. Oxford University Press.

GAGET V., TISSIER D. et CORA (1998, 1999, 2000, 2001 et 2002). - *L'Oedicnème criard dans la Communauté Urbaine de Lyon*. CORA-Rhône, rapports d'étude, Grand Lyon.

GAGET V., TISSIER D., GAILLARDIN Ch. et CORA (2004). - *L'Oedicnème criard dans la Communauté Urbaine de Lyon*. CORA-Rhône, rapport d'étude, Grand Lyon.

GEROUDET P. (1982). *Limicoles, Gangas et Pigeons d'Europe*. Vol.1 Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.

MALVAUD F. (1996). *L'Oedicnème criard en France : résultats d'une enquête nationale (1980-1993)*. Groupe Ornithologique Normand, Caen.

TISSIER D. (2005). *L'Oedicnème criard dans le Rhône*. *L'Effraie* n°14. CORA-Rhône, Lyon.

TISSIER D. (2006). Répartition de *L'Oedicnème criard* *Burhinus oedicnemus* dans le Rhône. *L'Effraie* n°19. CORA-Rhône, Lyon.

Note sur une nidification en verger de *L'Oedicnème criard* à Pollionnay (69)

Edouard RIBATTO

Le 22 mai 2005, à Pollionnay (69), alors que je rentrais du travail en vélo, je croisai une amie, Violette RAVEL, devant chez elle, son appareil photo à la main. Je m'arrêtai alors pour discuter et elle m'informa qu'elle allait prendre en photo une ponte de deux œufs que son père, exploitant de la grande noisetterie de la Garnière, sur cette commune, avait décelée, quelques jours auparavant, dans une de leurs parcelles de noisetiers. Ayant de fortes suspicions sur l'origine de la ponte, elle voulait tout de même la prendre en photo pour une confirmation sur l'espèce.

Je me joignis donc à elle et, après quelques centaines de mètres dans la parcelle, ce sont deux *Oedicnèmes* criards *Burhinus oedicnemus* que nous vîmes s'en aller au pas de course entre deux rangs d'arbustes. Une fois devant la ponte, plus de doute, ce sont bel et bien deux œufs d'*oedicnème* que nous avons devant nous. La photo vite prise, nous reculions rapidement pour ne pas compromettre la survie des œufs ainsi découverts.

La commune de Pollionnay est située sur les coteaux de l'ouest lyonnais, au-dessus des communes de Lentilly et de Sainte-Consoirce où l'espèce est suivie depuis plusieurs années dans le cadre d'études menées par le CORA-Rhône et où la densité est estimée à environ 0,35 couples au km² (TISSIER 2006). Il y a régulièrement quatre couples nicheurs à Sainte-Consoirce et environ 5 à 8 à Lentilly. L'altitude un peu plus élevée (environ 420 à 450 mètres) de Pollionnay a fait supposer que l'espèce n'était nicheuse qu'occasionnellement dans cette commune, lorsque les couples ne trouvaient pas ou plus de parcelles à leur convenance sur leurs sites habituels, souvent à cause de céréales trop hautes en mai et juin.

Sa reproduction avait déjà été notée à proximité de la noisetterie, au lieu-dit la Poizatière, à moins d'un kilomètre à vol d'oiseau, mais dans un champ de maïs, avec, en particulier, une couvaison observée en mai 2000 et éclosion probable vers le 29 mai, et aussi l'observation de deux poussins le 12 avril 2002 (GAGET *et al.* 2000-2002). Une autre couvaison est observée en mai 2000 au lieu-dit les Flachères, très proche du précédent. Encore plus près de la noisetterie, un oiseau est observé sur un champ de céréales à peine levées en avril 2002 (GAGET *et al.* 2002).

La noisetterie de la Garnière est très vaste et assez ancienne, mais la parcelle où ce couple nicheur s'est installé a été récemment plantée et les noisetiers y sont encore bien jeunes, rendant ce milieu moins fermé que l'on pourrait le supposer. Les cas de reproduction de l'espèce en verger sont cependant suffisamment rares pour justifier la rédaction de cette note. C'est d'ailleurs le premier cas dûment authentifié dans le département du Rhône. Un oiseau avait été observé dans les années 80 dans un verger de cerisiers à Bessenay (69), semblant cantonné et chanteur (B. DI NATALE *comm. pers.*), mais sans preuve de nidification. Ce type d'écosystème est cependant mentionné comme biotope utilisé (rarement) par l'*Oedicnème* criard (GEROUDET 1982, CRAMP *et al.* 1977-84, MALVAUD 1996).

Cette observation pourrait nous amener à reconsidérer notre estimation de la population d'*Oedicnèmes* criards du Rhône, en prospectant davantage les secteurs de vergers comme, par exemple, dans des communes comme Grigny, Charly, Vernaison, Irigny, Thurins, etc... au sud de Lyon, où les cultures de pommes, pêches et autres fruits locaux sont largement répandues et où des données de cris nocturnes ont été enregistrées il y a quelques années dans la base de données naturalistes du CORA-Rhône.

Edouard RIBATTO

Bibliographie

Base de données du CORA-Rhône - M.R.E. Lyon.

CRAMP S., SIMMONS K.E.L. & PERRINS C.M. (1977-94). *The Birds of the Western Palearctic*. Vol. 1-9. Oxford University Press.

GAGET V., TISSIER D. et CORA (1998, 1999, 2000, 2001 et 2002). - *L'Oedicnème criard dans la Communauté Urbaine de Lyon*. CORA-Rhône, rapports d'étude, Grand Lyon.

GAGET V., TISSIER D., GAILLARDIN Ch. et CORA (2004). - *L'Oedicnème criard dans la Communauté Urbaine de Lyon*. CORA-Rhône, rapport d'étude, Grand Lyon.

GEROUDET P. (1982). Limicoles, Gangas et Pigeons d'Europe. Vol.1 Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.

MALVAUD F. (1996). *L'Oedicnème criard en France : résultats d'une enquête nationale (1980-1993)*. Groupe Ornithologique Normand, Caen.

TISSIER D. (2005). L'Oedicnème criard dans le Rhône. *L'Effraie* n°14. CORA-Rhône, Lyon.

TISSIER D. (2006). Répartition de l'Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus* dans le Rhône. *L'Effraie* n°19. CORA-Rhône, Lyon.

Un Oedicnème criard est trouvé mort sous une ligne électrique à Lentilly

Martine MATHIAN

Le 12 septembre 2006, en observant un rassemblement de 43 Oedicnèmes criards *Burhinus oedicnemus* dans un grand champ récemment labouré sur la commune de Lentilly (69), je découvrais l'un d'entre eux mort en bord de champ à 20 mètres de la ligne à haute tension qui relie la station THT du Charpenay à la vallée d'Azergues.

La répartition de l'espèce dans le département a été bien étudiée et on sait que la commune de Lentilly et les communes voisines de Sainte-Consoy et Lozanne font partie d'un secteur où la densité y est relativement bonne, de l'ordre de 0,35 couples au km² (TISSIER 2006). Le site du rassemblement observé a déjà fait l'objet d'un suivi les années précédentes, avec, en particulier, 38 oiseaux en 2005. L'alternance de cultures, prairies et vignes (nous sommes là en bordure du grand vignoble beaujolais) est assez favorable à l'espèce. L'importance de ce rassemblement traduit d'ailleurs bien la bonne densité du secteur. La longévité de cette espèce est estimée à environ 16 ans et, même si, en l'absence de baguage, on n'en a pas la preuve formelle, il est fort probable que ce sont les mêmes individus qui reviennent d'une année à l'autre sur les mêmes secteurs.

On sait que les lignes électriques aériennes constituent une grave menace pour les oiseaux d'envergure moyenne ou grande, soit parce qu'ils se posent sur les armatures des pylônes et s'électrocutent en touchant une phase non isolée et la masse, soit parce qu'ils percutent une ligne en vol, sans la voir, généralement de nuit. Plusieurs espèces sont victimes de ce réseau aérien, en particulier les Cigognes blanches *Ciconia ciconia* pour lesquelles l'électrocution est la principale cause de mortalité en Europe, l'Aigle de Bonelli *Hieraetus fasciatus* et d'autres rapaces. Le Grand-Duc d'Europe *Bubo bubo* est l'une des principales victimes des chocs nocturnes en vol.

Il est impossible d'affirmer avec certitude que la cause du décès de cet oedicnème ait été un choc avec la ligne électrique, une autre possibilité ne pouvant être écartée complètement étant la percussion par un véhicule sur la petite route qui longe la parcelle labourée, l'oiseau ayant alors peut-être pu se traîner jusqu'au champ pour y mourir. Cependant, la configuration du site et l'habitude de ces oiseaux de se déplacer beaucoup en vol pour rechercher leur nourriture de nuit sur les prairies riches en insectes (GEROUDET 1982) rendent la première hypothèse la

plus probable, ce qui ferait de cette donnée la première mention connue de mortalité de cette espèce due au réseau électrique dans le Rhône.

Martine MATHIAN

Bibliographie

GEROUDET P. (1982). Limicoles, Gangas et Pigeons d'Europe. Vol.1 Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.

TISSIER D. (2005). L'Oedicnème criard dans le Rhône. *L'Effraie* n°14. CORA-Rhône, Lyon.

TISSIER D. (2006). Répartition de l'Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus* dans le Rhône. *L'Effraie* n°19. CORA-Rhône, Lyon.

Histoire de Hibou moyen-duc

Philippe FIVET

Parmi les rapaces nocturnes communs de notre région, le Hibou moyen-duc *Asio otus* est l'un de ceux qui, avec la Chouette hulotte *Strix aluco*, échappent souvent à l'observation par leurs mœurs strictement nocturnes et leur discrétion diurne extrême. Il habite les forêts, mais aussi les parcs et bosquets en bocage où il se nourrit de campagnols et d'oiseaux capturés à l'affût ou en vol. Mais il est bien rare de l'y voir ; par chance, on pourra peut-être l'apercevoir parfois posé sur un piquet en bord de route, lors d'un retour nocturne en voiture. Il est pourtant assez largement répandu en France et, dans le Rhône, un des plus communs avec l'Effraie des clochers *Tyto alba* et la Chevêche d'Athéna *Athene noctua*. Sauf à découvrir ses dortoirs diurnes qui peuvent rassembler plusieurs dizaines d'individus en hiver dans des buissons touffus ou des conifères, et encore peut-on passer à côté sans en voir un seul, il est finalement très rare d'en faire de belles observations. C'est pourquoi l'histoire qui suit est particulièrement remarquable...

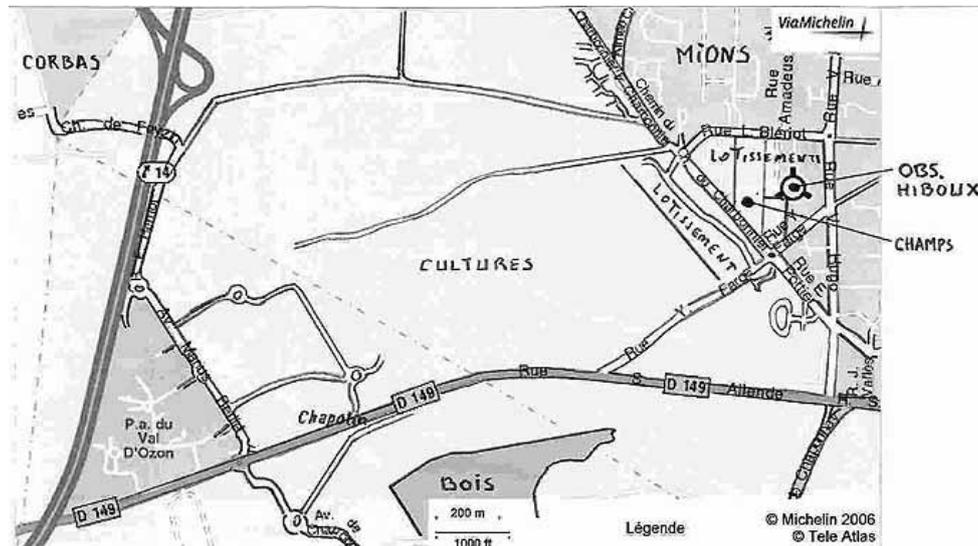
Nous sommes dans le secteur de Germain FUMEUX à Mions, commune de l'est lyonnais, dans un lotissement, comme il en existe tant dans la périphérie de l'agglomération, avec de grands arbres plantés dans les jardins, et, enclavés, deux champs encore libres de toute construction. Le bois le plus proche est à plus d'un kilomètre à vol d'oiseau. Une vaste zone de cultures s'étend toutefois à l'ouest, au-delà d'un autre lotissement d'une centaine de mètres de large, entre le bourg et l'autoroute A46 qui est à environ deux kilomètres.

Ce sont les cris de deux jeunes hiboux postés dans des conifères bordant un de ces champs attendant à notre maison qui ont d'abord attiré mon attention pour la première fois au



mois de juin 2005, alors que j'habite ici depuis 1997. Lors de ces premières observations, les jeunes changeaient régulièrement d'arbre, venant de préférence au sommet des conifères ou bouleaux répartis dans le voisinage. Quelquefois, ces jeunes se posaient dans le même arbre, mais parfois ils étaient éloignés l'un de l'autre de plusieurs dizaines de mètres. J'observais les allers et venues d'un adulte à leur contact, mais quelques secondes seulement.

Ce n'est que cette année que j'ai pu observer directement l'apport de souris ou campagnols. J'ai pu également assister à deux scènes de chasse.



Carte du secteur à l'ouest de Mions sur fond de carte Viamichelin.fr

Nuit du 8 au 9 juillet

Je tente des prises de vue d'un jeune hibou à la lumière d'une torche mobile de 250 W, d'abord à une distance de 20 mètres environ. Le hibou est perché dans un sapin. Surprise... il s'approche d'un battement d'ailes sur la branche d'un bouleau, à 10 mètres ! Il ne crie plus, mais danse sur sa branche, tourne la tête dans tous les sens, nous fixe... et ce pendant sept minutes... curiosité d'enfant ?... Nous le laissons tranquille. Dix minutes plus tard, arrive un adulte, un rongeur au bec, émettant un "chchchch" progressif. Je réussis à prendre une image avant son envol.

11 juillet

Comme maintenant depuis six jours, à 22h05, le premier cri se fait entendre. Mais c'est vers 23h00 que je me rends sur le terrain pour une observation qui se transforme vite en un véritable spectacle... J'aperçois, au bout du champ, un ballet aérien en ombres chinoises. Les lampes de la rue, en face, me permettent de distinguer aux jumelles une silhouette au sol de la taille d'un chat. Deux grandes oreilles se dressent : il s'agit d'un magnifique lièvre. Les deux hiboux se sont posés de part et d'autre de l'animal, à une distance d'environ 10 mètres... Le lièvre ne bouge plus... Le hibou adulte prend son envol et fond rapidement sur lui !... Le lièvre se met alors à faire de tels bonds que le hibou est obligé de reprendre de l'altitude. Le juvénile suit le mouvement. Il vole également par courtes vagues autour du lièvre. Au bout de quelques secondes, ils reprennent tous trois leur position initiale au sol, le lièvre toujours au milieu. Ce manège va durer environ 15 minutes. A noter que, lors de ces mouvements, aucun cri n'est émis. Plusieurs fois, les serres frôlent la fourrure du rongeur sans jamais le toucher. Le jeune décide soudain de revenir sur son perchoir... qui se trouve être à 4 mètres au-dessus de ma tête. De suite, il recommence son cri plaintif. Je vous assure qu'à cette distance ce cri est strident !

L'adulte abandonne le lièvre qui détalé sans demander son reste. Le hibou ne tarde pas à reprendre sa chasse... à partir du sol, effectuant des "sauts volants" comme les décollages des premiers avions à hélice ! Au bout de quelques secondes, il décolle pour s'abattre quelques mètres plus loin sur une proie qu'il ramène aussitôt au jeune perché. Il s'agit d'une souris... proie plus adaptée à un moyen-duc qu'un lièvre adulte ! Le

contact ne dure que trois secondes, l'adulte quitte les lieux. Le jeune, après quelques coups de bec, ingurgite la proie en entier. Nous retrouvons en tout trois pelotes régurgitées sous les arbres.

12 juillet

Mon fils, mon neveu et moi-même, nous décidons de nous poster dehors à différents endroits vers 21h45, pour voir d'où viennent les hiboux avant leurs cris. Au loin, des éclairs, un ciel noir, mais suffisamment de clarté à notre niveau. C'est mon neveu qui donne l'alarme ; il est 22h05 tapante quand notre jeune hibou venant de l'est, apparemment depuis un noyer du jardin voisin, vient se poser en émettant son cri plaintif caractéristique. Comme souvent, il choisit un conifère mort, arbre lui-même entouré de sapins bien verts. Il veut manifestement voir et être vu ! Au bout de dix minutes, l'adulte vient lui donner un coup de bec sans rien lui apporter, puis reprend son envol, aussitôt suivi du jeune. Le deuxième jeune se fait entendre 100 mètres plus loin. Mais c'est le couple adulte-premier jeune que nous suivons dans un magnifique ballet aérien entre sommets des sapins et champ labouré. Éclairés par une boule réverbère située sous les arbres et en bordure du champ, les deux rapaces nous font des entrées et sorties dans la lumière, tels deux cerfs-volants bousculés dans le vent avec des sur-place de plusieurs secondes.

13 juillet

22h05 : premier cri... (cette heure sera identique tous les jours d'observation, à la minute près, et ceci quelle que soit la luminosité résiduelle, que le ciel soit couvert ou sans nuages, à tel point que je me prends au jeu d'interpeller différentes personnes dans le voisinage, leur faisant le pari à l'avance... toujours gagné !...).

Scène identique au 11 juillet, attaque du lièvre, toujours sans le toucher, un seul jeune et un adulte, sous les lueurs, le son des pétards et feux d'artifices. La nuit, je constate la présence d'un hérisson, habituel dans notre jardin, ainsi que celle de deux jeunes hérissons, dispersés, et que je ne reverrais plus par la suite... Auraient-ils servi de souper aux hiboux ? Peu probable, n'est pas grand-duc qui veut !...

Entre le 14 et le 18 juillet

Rien de particulier sinon l'exactitude horaire du premier jeune... Le second arrive plus tard et se tient d'abord à l'écart. La durée des cris est d'environ une demi-heure non-stop, avant une phase de silence... de courte durée... au grand dam des dormeurs du lotissement !

Quelques jours plus tard, les cris cessèrent. Un jeune se fit entendre 500 mètres (à vol de hibou) plus loin, début août, puis plus rien...

2005, 2006, je nourris l'espoir d'entendre à nouveau nos hôtes de la nuit l'année prochaine, même si, étant donné la proximité de la chambre, leur présence concurrence sérieusement le réveil matin !... En septembre, une Chevêche d'Athéna est venue prendre le relais, une première pour cette espèce en dix ans de résidence dans ce lotissement. Elle tente, avec moins de succès, de nous empêcher de dormir !

Philippe FIVET



Photo D. TISSIER 1983

Le Triton crêté *Triturus cristatus* dans l'Ouest lyonnais, abondance et menaces

Edouard RIBATTO

Introduction

Le Triton crêté *Triturus cristatus* est un amphibien appartenant à l'ordre des urodèles et du genre *Triturus* qui comporte cinq espèces en France dont quatre dans le Rhône. C'est un triton de grande taille et le plus grand que l'on puisse trouver dans la région Rhône-Alpes. Mesurant environ 115 à 140mm chez le mâle et 120 à 145mm chez la femelle (maximum 160mm), son dos est brun foncé souvent ponctué de noirâtre, sa face ventrale est orangée fortement tachetée de noir. Le mâle arbore, en période de reproduction, une magnifique crête dorsale, très dentée et nettement séparée de la crête caudale. Les doigts ne sont pas palmés. Diurne au cours de la phase aquatique et nocturne pendant la phase de vie terrestre, il vit dans les eaux stagnantes assez profondes et riches en végétation aquatique. On le trouve

principalement dans les étangs et mares des secteurs de pâturages, les zones marécageuses et les petits lacs (DUQUET 1992).

La reproduction débute en mars-avril ; après une danse nuptiale spectaculaire du mâle, la femelle dépose entre 200 et 300 œufs parmi les plantes aquatiques où les larves apparaissent au bout de deux semaines.

Le Triton crêté se nourrit d'insectes, de petits crustacés, de têtards de grenouilles et même de larves de tritons pendant la phase aquatique, mais aussi de vers de terre et de petites limaces pendant la phase terrestre.

En France, il est réparti principalement sur la moitié nord du pays. Le Rhône est donc proche de la limite sud de son aire de répartition.

Inscrite en annexe 2 de la directive "habitats", l'espèce est fortement menacée à l'échelle européenne. Sa préférence pour les milieux ouverts a conduit à sa régression car les agro-systèmes ont été bien plus touchés ces dernières décennies que les milieux forestiers. Ses effectifs sont encore insuffisamment connus en Rhône-Alpes.

Les modifications des pratiques agricoles (abandon des mares d'abreuvement), les pollutions et l'urbanisation causent la disparition des écosystèmes favorables à cet amphibien. Ses exigences écologiques étroites conduisent à une répartition fragmentée en raison d'une forte sélection des sites de ponte. Il aime en effet les mares profondes (1 à 2 mètres) et de bonne surface (supérieure à 25 m²), où la végétation se doit d'être riche et diversifiée, garante du succès de la reproduction et d'une pyramide alimentaire fonctionnelle. La présence d'ichtyofaune dans une mare est fortement défavorable, puisque presque systématiquement répulsive, les poissons se révélant de trop redoutables prédateurs pour les œufs et les larves. Un réseau de 5 à 8 mares est jugé nécessaire à la survie « génétique » de l'espèce à long terme.

Répartition, abondance et menaces dans l'Ouest lyonnais

La donnée la plus ancienne dans l'Ouest lyonnais date d'avril 1996 dans la commune de Thurins (Thierry BESANCON in CORA-Région). David MULA y observe des parades en mai 1999 et deux, puis quatre individus. Cette commune a fait l'objet d'un inventaire quasi exhaustif en 2006 par un stagiaire BTSA GPN et le triton a été retrouvé sur le même lieu-dit. Ces données

sont intéressantes car la population semble à l'état de relique compte-tenu du faible nombre d'individus inventoriés et de sa présence sur un unique réseau de mares. Toutefois, il est parvenu à s'y maintenir dix années durant.

Depuis dix ans, nos connaissances ont beaucoup évolué du fait du fort engagement du CORA-Rhône (plus particulièrement de son secteur "études") dans l'inventaire des amphibiens du département. Des stagiaires successifs, ainsi que des bénévoles et les salariés, ont permis d'avoir des données sur environ onze communes de l'Ouest lyonnais. La méthode de prospection consiste, d'abord en

un repérage visuel à la torche, de nuit, puis un prélèvement à l'épuisette, et, enfin, pour une prospection plus poussée, en une pêche sélective au filet, en limitant le plus possible les risques pour la végétation et la microfaune. Les amphibiens capturés sont identifiés puis, bien évidemment, relâchés le plus rapidement possible.

Le plateau mornantais a été l'un des premiers secteurs bien prospectés grâce au travail de Vincent GAGET et Gérard HYTTE. En effet, les différents enjeux sur ce secteur (E.N.S. de Montagny et St-Andéol-le-Château) ont conduit à l'inventaire de plusieurs réseaux en 2001 et 2002. Les relativement bonnes populations trouvées sur le plateau ne sont pas étonnantes, compte-tenu du grand nombre de mares et de la qualité écologique du bocage qui n'est donc pas important que pour les oiseaux. L'espèce doit être répartie sur l'ensemble du plateau, ce qui entraîne un devoir de vigilance vis-à-vis de tout nouveau projet de construction. A titre d'exemple, la construction d'un lotissement d'une centaine de maisons à Montagny a fait l'objet de mesures compensatoires pour cette espèce avec plusieurs mares creusées et une parcelle d'un demi-hectare préservée. D'autres projets d'aménagement ont conduit à l'inventaire préventif par Romain CHAZAL d'une mare située sur la commune voisine de Taluyers. Des mesures compensatoires ont aussi été obtenues du fait de la présence de l'espèce.

C'est d'ailleurs dans le même type de milieu que l'on retrouve le Triton crêté plus au nord du plateau. Ainsi le secteur comprenant les communes de Messimy, Chaponost et Brindas présente des milieux favorables à la présence de cet amphibien.

A Messimy (commune inventoriée exhaustivement par un stagiaire CORA-Rhône en 2005), une seule mare accueille l'espèce dans le contrefort d'un vallon : malgré le bon nombre d'individus, cette population est relictuelle. Autrefois, l'espèce devait être bien plus abondante, notamment sur le plateau, mais les différents aménagements (zone industrielle, routes et lotissements), combinés aux modifications des pratiques agricoles, ont dû contribuer à sa régression progressive pour le voir finalement se réfugier dans l'une des seules mares propices à sa reproduction.

Le vaste espace en plateau que présente Brindas semble bien plus prometteur. En effet, de bons réseaux de mares sont présents, avec une bonne partie semblant à première vue très favorable. En 2006, j'ai prospecté deux d'entre elles dont je connaissais le propriétaire et où je soupçonnais sa présence suite à des descriptions d'amphibiens (pris pour des salamandres) faites par des amis. Cela s'est révélé fructueux et plusieurs dizaines de petits "dragons" ont été pêchés dans une ancienne carrière de pisé située dans un jardin et dans une mare en prairie de fauche. L'inventaire exhaustif de la commune prévue en 2007 donnera de plus amples informations sur cette population.

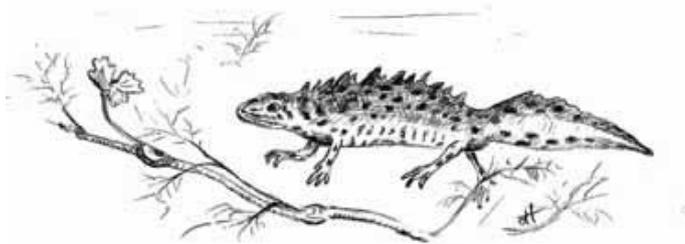
La commune de Chaponost devrait aussi faire l'objet d'un inventaire, mais cette fois-ci complémentaire, car la présence du triton est déjà connue grâce aux recherches de Vincent

GAGET (2003) dans le cadre d'une étude sur l'E.N.S. du vallon du Garon. Cet inventaire a permis de le trouver aussi à Brignais avec au moins trois mares occupées, mais peu d'individus capturés.

Les secteurs de vallons et de coteaux sont naturellement favorables grâce aux pâtures et à leurs mares d'abreuvement. On le retrouve donc à Messimy et il doit ou a dû être présent à Pollionnay. Cette commune a fait l'objet d'un inventaire partiel, mais le Triton crêté n'a pas été trouvé. Pour l'instant, seul le sympathique Sonneur à ventre jaune *Bombina variegata* y demeure...

Les données de Vaugneray sont fort intéressantes. En 2004, un stagiaire GPN (Germain BESSON) prospecte la commune. C'est en sa compagnie que j'eus la surprise de découvrir l'espèce pour la première fois dans une vieille mare déjà bien atterrie, non loin du bourg. Une seule femelle adulte a été trouvée au bout d'une heure de pêche riche en Triton palmé *Triturus helveticus* (une centaine). En 2005, Romain CHAZAL repêche dans la mare en vue de confirmer la reproduction et de trouver d'autres individus. Mauvaise surprise : pas de Triton crêté et seulement quelques Tritons palmés. En 2006, j'ai entrepris de capturer d'éventuelles larves, mais toujours rien. Aujourd'hui, la mare est complètement atterrie et seule une fine couche d'eau subsiste après les fortes pluies pour disparaître en quelques jours. Sauf si d'autres mares du secteur ont échappé à l'investigation, nous pouvons dire que nous avons bel et bien vu une population disparaître de cette commune.

Cela montre bien la grande fragilité de l'espèce et la nécessité « impérative » de protection et surtout de mise en place de mesures de gestion concrètes pour favoriser la reproduction des amphibiens.



C'est ce qui a été tenté cette année, malgré les moyens limités dont dispose notre association. Grâce à Germain BESSON et Romain CHAZAL qui ont fait un travail exemplaire de communication avec le personnel communal et les propriétaires, le conseil municipal a fait don de 500 euros au CORA-Rhône pour aider à mettre en place des mesures de restauration de mares. C'est ce qui a été fait sur un lieu-dit proche géographiquement de la population de Messimy afin de favoriser cette dernière et de permettre à l'espèce de re-coloniser la commune. Affaire à suivre...

Pour finir, voyons le cas de la commune de Lentilly, où, sous l'impulsion de Vincent DAMS (FRAPNA-Rhône) et grâce à l'accord du C.A. du CORA-Rhône et l'appui des salariés du pôle "études", j'ai pu diriger cette année, en tant que maître de stage, un ancien camarade de BTSA, étudiant en licence professionnelle, sur l'étude des mares de la commune.

L'inventaire des mares a donc pu être fait sur un secteur prometteur selon Vincent DAMS. Cette commune possède le même type de milieux que ceux décrits pour les communes précédentes et le réseau bocager du plateau de Lentilly a tenu ses promesses. De nombreux amphibiens ont été trouvés (10 espèces) et surtout la plus grosse population dans le département de Tritons crêtés se reproduisant dans une mare connue. De bonnes populations de cette espèce étaient déjà connues sur des communes proches avec des populations abondantes à Bully (inventaire exhaustif par un stagiaire CORA-Rhône en 2004) ainsi qu'à Savigny (inventaire partiel par un stagiaire FRAPNA-Rhône en 2003).

Des Tritons crêtés ont été trouvés sur au moins huit sites de la commune de Lentilly, six formant un réseau bien connecté et deux sites plus isolés présentant une population en régression apparente.

Le premier réseau est bien fourni avec environ 130 individus capturés sur les six sites dont une mare où 87 individus ont été pêchés. C'est sur ce réseau que l'on trouve la plus grande richesse batracologique avec notamment une mare en prairie de fauche qui accueille la reproduction de sept espèces d'amphibiens avec, pour plusieurs d'entre elles, un grand nombre d'individus. Ce secteur n'est pas intéressant seulement pour les amphibiens puisque le Vanneau huppé *Vanellus vanellus*, l'Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus*, le Bruant proyer *Miliaria calandra*, l'Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus*, la Chevêche d'Athéna *Athene noctua* et la Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* figurent parmi les 42 espèces d'oiseaux se reproduisant dans ce bocage.



Photo Sylvain GAUDIN

Déjà signalé par un classement en ZNIEFF, l'intérêt de cet endroit ne fait plus de doute (BOUNJOL 2006). Et bien évidemment, la confrontation de la protection de la nature avec la réalité ne tarde pas : espace à forts enjeux écologiques, mais aussi espace à forts enjeux économiques...

En effet, l'endroit est sous la menace d'une extension de zone industrielle prévue par le Schéma de Cohérence Territoriale. Les mares présentant les plus fortes populations de Tritons crêtés sont directement menacées par cette Z.I. et les autres devraient disparaître sous un lotissement !... La construction d'un lotissement est déjà responsable de la régression de la seconde population citée plus haut, avec la disparition récente d'un site semblant favorable à l'espèce (non prospecté car sa disparition fut antérieure à l'inventaire), et dans laquelle on ne trouve que des individus tentant de trouver leur salut dans une mare très ombragée et dans une autre trop peu profonde.

En somme, de pas très bonnes nouvelles pour notre "dragon" si rien n'est fait. Heureusement, nous avons la chance de pouvoir prendre les devants car l'inventaire s'est déroulé à temps. Un

travail est en cours avec la commune de Lentilly qui montre déjà son intérêt pour les mares avec le financement d'un programme pédagogique pour les enfants (création de deux mares pédagogiques et animation assurée par les salariés du CORA-Rhône). J'ai récemment présenté l'étude en conseil municipal et l'intérêt des élus donne de bons espoirs sur les coopérations futures pour la protection des amphibiens et de la nature en général sur les secteurs où ils sont en danger.

Dossier à suivre...

Conclusion

Faute de données anciennes, on ne peut évaluer précisément l'évolution des effectifs de Tritons crêtés de l'Ouest lyonnais. Les prospections récentes ont montré que l'espèce est encore bien implantée dans des milieux encore favorables, où la présence fréquente d'une couche argileuse en sous-sol peu profond permet l'existence de nombreuses mares et petits étangs. Ces écosystèmes sont malheureusement très menacés par l'abandon des pratiques agricoles qui conduit souvent au comblement progressif des mares et surtout par des aménagements d'infrastructures telles que routes, autoroutes, lotissements, zones industrielles, favorisés par la proximité de l'agglomération lyonnaise.

Le travail du CORA-Rhône permet parfois d'intervenir auprès des conseils municipaux et des organismes administratifs pour limiter l'impact de tels développements ou, au moins, obtenir des mesures compensatoires. Les études récentes prennent parfois l'aspect d'une course contre la montre face aux aménageurs et grands défenseurs du soi-disant "développement économique".

Si la régression de l'espèce semble inéluctable dans certains secteurs, il faut espérer que ces mesures et une lente prise de conscience des intérêts écologiques par les décideurs locaux permettront de préserver cette belle espèce d'une disparition totale. Il sera intéressant de poursuivre cette étude et, avec un suivi de plus longue durée des populations de Tritons crêtés, d'en tirer plus d'enseignements sur leur évolution et les moyens de les protéger.

Edouard RIBATTO

Bibliographie

Base de données du CORA-Région - M.R.E. Lyon.

BOUNIOL J. (2006). *Diagnostic écologique et fonctionnel des zones humides de Lentilly.* Université Lille 2. CORA-Rhône, Lyon.

CORA-Région. *Atlas des Amphibiens de Rhône-Alpes.* CORA, Lyon.

Commission of the European communities (1991). *CORIN biotopes manual. Habitats of the European Community.* Data specification. Vol. 3. Official Publications of the European Communities, Luxembourg.

DUQUET M. (1992). *La faune de France, inventaire des vertébrés et principaux invertébrés.* Nathan, Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

DUQUET R. & MELKI F. (2003). *Les amphibiens de France, Belgique et Luxembourg.* (ACEMAV coll.) Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze.

Vous n'avez pas les précédents numéros de l'EFFRAIE ?

Venez les chercher au local du CORA-Rhône
à la Maison Rhodanienne de l'Environnement
32 rue Sainte-Hélène 69002 LYON

Encore disponibles (et gratuits pour nos adhérents) :

L'EFFRAIE n°14 janvier 2005

(L'Oedicnème criard - Le Milan royal - Chronique 2002-03 - etc.)

L'EFFRAIE n°15 avril 2005

(La Chevêche - Le Milan noir - Bourdelan - Le Jaseur boréal - etc.)

L'EFFRAIE n°16 octobre 2005

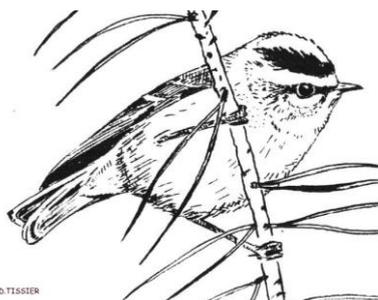
(L'Élanion blanc - Les fouines - Le Circaète - Le Pic noir- etc.)

L'EFFRAIE n°17 février 2006

(Le Balbuzard - La Buse variable - L'hermine - Le Faucon pèlerin - etc.)

L'EFFRAIE n°18 mai 2006

(La Cigogne blanche - Le Der - Le Cameroun - L'Aigle botté - Le Vautour fauve)



Aussi en ligne
sur le site web du CORA
www.cora-asso.com

L'EFFRAIE est accessible sur le web à partir du numéro 14 !

Mais si vous souhaitez garder chez vous un exemplaire sur papier, vous pourrez bien sûr toujours le retirer au local du CORA-Rhône.

Visitez le site du CORA : www.cora-asso.com

